

Ch. AIMOND

*Chanoine de la Cathédrale*

*Docteur ès lettres, Lauréat de l'Académie Française.*

# Notre-Dame de Verdun

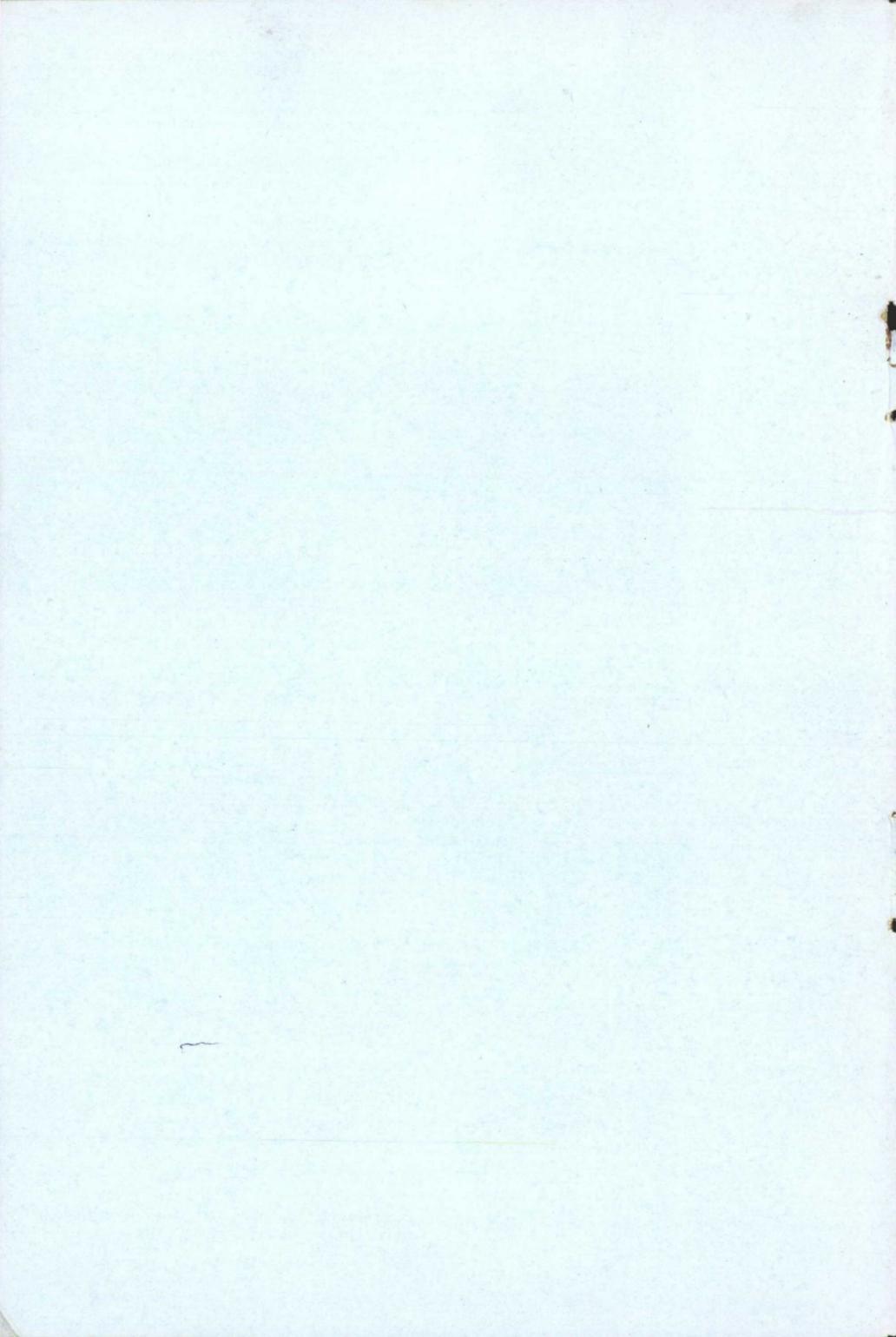


**PATRONNE**  
de la Cathédrale et de la Cité

IMPRIMERIE SAINT-PAUL — BAR-LE-DUC (MEUSE)

[B<sup>2</sup>. VERDUN.]

17



Ch. AIMOND

*Chanoine de la Cathédrale*

*Docteur ès lettres, Lauréat de l'Académie Française.*

# Notre-Dame de Verdun



**PATRONNE**

**de la Cathédrale et de la Cité**

**CENTRE D'ANTHROPOLOGIE  
RELIGIEUSE EUROPEENNE**

IMPRIMATUR

Virduni, die 8 septembris 1933.

Max. HUARD,  
*vic. gen.*

[n<sup>o</sup> 727]

## INTRODUCTION

### Innovation ou retour au passé ?



Le visiteur qui, pour la première fois, pénètre dans la Cathédrale de Verdun, est tout de suite saisi par un curieux contraste. Dans l'archaïque décor d'un édifice datant surtout des XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles, lui apparaît toute blanche la statue de Notre-Dame de Verdun, œuvre récente d'un membre de l'Institut. En voyant le clergé et les fidèles entourer d'hommages et de prières cette effigie toute moderne, notre visiteur se demandera s'il s'agit d'une innovation, du « lancement », oserait-on dire, d'un nouveau pèlerinage marial ? Ou bien d'une restauration analogue à celle de la Cathédrale elle-même et spécialement de sa crypte, c'est-à-dire d'un légitime retour à un passé glorieux ?

C'est à ce doute fort naturel qu'essaye de répondre ce modeste travail. Œuvre purement objective d'un chercheur que seuls les faits et les textes intéressent, elle voudrait montrer aux dévots, aux simples curieux, aux sceptiques même, s'il s'en trouve, que l'actuelle résurrection du culte de Notre-Dame de Verdun reste dans la ligne d'une lointaine et très respectable tradition.

Il y a plus de deux siècles et demi (1674), un vénérable chanoine de la collégiale Sainte-Madeleine de Verdun, Baleycourt, rédigeait une ample compilation, restée inédite jusqu'à ce jour, où il accumulait les preuves de la dévotion séculaire de la cité verdunoise, à l'égard de Notre-Dame<sup>1</sup> ! Dans un langage d'une naïveté savoureuse, et qui aurait fait la joie du subtil historien du « Sentiment religieux en France au XVII<sup>e</sup> siècle », le vénérable

<sup>1</sup> Voir la *Bibliographie*, placée à la fin de cette brochure. Pour ne pas encombrer le bas des pages, on a mis également à la fin les notes des différents chapitres (p. 56).

auteur déclarait son double dessein : d'abord accroître sa personnelle « dévotion envers cette auguste Mère de Dieu, en luy consacrant un petit brin de (ses) recognoissances » ; ensuite « donner quelque sujet à ceux qui rencontreront ce petit escript, de former une pieuse résolution, de la remercier de tous les avantages et secours qu'elle a donnés à nostre Ville de Verdun et Pays verdunois ».

C'est la dévote tentative de Baleycourt, que l'on voudrait reprendre et faire aboutir dans cette brève notice. Autant que possible, on y laissera parler les documents eux-mêmes : chroniques, textes liturgiques, traditions pieuses, œuvres d'art, qui fondent la légitimité du culte de Notre-Dame de Verdun, à travers près de quinze siècles d'histoire ininterrompue.

L'auteur achève ces pages auprès des sanctuaires de Lourdes, en ce 75<sup>e</sup> anniversaire des Apparitions. Son plus cher souhait est qu'elles soient comme le salut pieux de la jeune et illustre cité mariale de Lourdes, à l'antique cité mariale de Verdun.

Lourdes, 15 août 1933.

En la fête de la Cathédrale et du Diocèse de Verdun.

L'AUTEUR.



# Notre-Dame de Verdun

---

## CHAPITRE I

### Origines du culte de Notre-Dame à Verdun

(v<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> SIÈCLES).

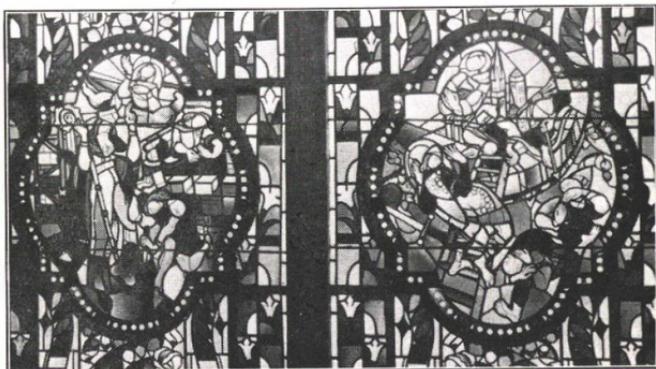
---

Sur la haute antiquité du culte de Notre-Dame dans la cathédrale et la cité de Verdun, tous les témoignages anciens et modernes sont unanimes. Au xviii<sup>e</sup> siècle, le chanoine-archiviste N. Guédon, les résumant dans son « Mémoire sur la Procession des Huguenots<sup>1</sup> », prétend même que « la cathédrale est la première église de toutes les Gaules et peut-être même de tout le monde chrétien, qui eût été dédiée à cette Vierge naissante ».

En formulant cette affirmation plutôt audacieuse, Guédon se faisait, semble-t-il, l'écho du chroniqueur Hugues de Flavigny, d'après qui saint Saintin, premier évêque de Verdun, aurait « construit et dédié une église nouvelle en l'honneur de la Vierge Mère de Dieu, en l'an 104 de l'Incarnation du Seigneur, ... pour en faire l'église-mère, où il placerait son siège épiscopal<sup>2</sup> ».

Mieux fondée assurément est la tradition séculaire, qui attribue l'érection de la cathédrale Notre-Dame de Verdun à l'évêque saint Pulchrône, vers le milieu du v<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup> (457), aussitôt après le passage des hordes d'Attila. Si ce prélat n'assista pas personnellement au concile de Chalcédoine, comme l'a prétendu le vieil historien Wassebourg, il fut du moins le contemporain et sans doute le promoteur dans son diocèse de cette remarquable extension du culte marial, qui suivit les décrets d'Ephèse et de Chalcédoine.

De très bonne heure, au moins dès le XIII<sup>e</sup> siècle, la liturgie verdunoise désigna la Mère de Dieu par les termes grecs de *Theotocos* et de *Christotocos* (c'est-à-dire de « Mère de



2. Médaillons du vitrail central de l'abside.

Saint Pulchrone bâtit à Notre-Dame  
la première église dans le Castrum.

Victoire d'Albèron de Chiny sur  
Renaut, Pentecôte 1132.

Dieu » et de « Mère du Christ »), qu'employèrent précisément à Ephèse les défenseurs de la Maternité divine.

Il est donc permis de croire que, dès la seconde moitié du V<sup>e</sup> siècle, Notre-Dame, Mère de Dieu, victorieuse des hérésies, fut honorée à Verdun sur l'emplacement de la cathédrale actuelle. Tandis que les autres cathédrales lorraines, à Metz et à Toul, se vouaient entièrement<sup>4</sup> au culte du protomartyr saint Etienne, la principale église de Verdun devenait, sous le vocable, d'abord de l'Annonciation, puis de la Nativité, le grand sanctuaire de la Vierge, aux rives de la Meuse. Entre Notre-Dame de Reims, dont le nom apparaît précisément au V<sup>e</sup> siècle, et Notre-Dame de Strasbourg, avant Notre-Dame de Saint-Dié qui date seulement du VII<sup>e</sup> siècle (v. 620), Verdun donnait en Austrasie l'exemple alors unique d'une cité entièrement vouée au culte de Marie.

Patronne de la cathédrale, Notre-Dame était aussi considérée, selon la conception propre au moyen âge féodal, comme la Dame et la Maîtresse de ses biens. C'est à elle, *sanctæ Mariæ*

in *Viriduno*, qu'en 633 Adalgise légua l'abbaye de Tholey, au territoire de la Sarre. Deux siècles plus tard (847), quand l'évêque Hatton prit possession du siège de Verdun, il trouva, dit en son langage symbolique le chroniqueur Bertaire <sup>5</sup>, « *la tunique de sainte Marie déchirée et rompue de toutes parts, c'est-à-dire les biens de cette église abusivement ravis et aliénés* ». En excellent administrateur, Hatton reconstitua le patrimoine, ou, comme écrit encore Bertaire, il « *restaura la tunique de Notre-Dame* » et entreprit même de réédifier son église.

A partir du onzième siècle, la chronique de Notre-Dame de Verdun fut rédigée à l'abbaye bénédictine de Saint-Vanne, dont l'abbé, Laurent de Liège, déclare lui-même : « *Nous écrivons pour la gloire et l'honneur de la bénie Mère de Dieu, Marie toujours Vierge* <sup>6</sup>. » Il arrive d'ailleurs aux scribes



3. L'actuel « Moutier de Sainte-Marie » ;  
Cathédrale, cloître et Chapitre, Evêché, Séminaire.

verdunois d'appeler la cathédrale « le moûtier Sainte-Marie », *monasterium Sanctæ Mariæ*.

† Quand, en 1047, le célèbre duc de Lorraine, Godefroid le Barbu, eut incendié Verdun, au cours d'un siège, et mis involontairement le feu à la « *principale église de la sainte Mère de Dieu* <sup>7</sup> », il vint s'humilier devant le grand autel de l'édifice dévasté, et donna en réparation à « *Sainte-Marie* »

plusieurs terres et villages <sup>8</sup>. Deux ans plus tard (1049), le pape saint Léon IX, visitant Verdun à son tour, pleura sur les ruines encore récentes de l' « *église de la Bienheureuse Vierge* » et en confirma solennellement les biens <sup>9</sup>.

Rebâti magnifiquement par l'évêque Thierry le Grand († 1089), le sanctuaire de Notre-Dame de Verdun allait connaître, au siècle suivant, de nouvelles épreuves, compensées il est vrai par le renom des miracles et par la gloire des pèlerinages.



## CHAPITRE II

### Développement du culte de Notre-Dame

(XII<sup>e</sup> SIÈCLE).

#### Prodiges et Pèlerinages.



##### I. — *Les Prodiges de Notre-Dame.*

En 1130, le comte Renaut I<sup>er</sup> de Bar, avoué des évêques-comtes de Verdun pour leur domaine temporel, s'empara par violence de la cité. Au-dessus de la cathédrale, dans les jardins de l'évêché, le comte bâtit une forteresse, dominée par un redoutable donjon, que le peuple appela « la Tour le Voué », et d'où ses soldats terrorisèrent l'évêque Ursion, le clergé et les Verdunois eux-mêmes. Ceux-ci, raconte le chroniqueur de Saint-Vanne, se « *réjugèrent dans l'église de la Sainte Mère de Dieu, ainsi que dans un asile de miséricorde* <sup>1</sup> ». Mais, du haut de la tour, la garnison barroise assaillait de pierres et de flèches ceux qui pénétraient dans l'édifice, que le clergé lui-même dut abandonner. Il faut laisser ici la parole au chroniqueur de Saint-Vanne, témoin oculaire :

« ... *L'église elle-même avait interrompu le service divin ; car du même coup, qui avait privé le peuple de sa liberté,*

et le clergé de son évêque, l'Eglise avait perdu la voix pour la divine psalmodie et toute la gloire des habitants de Verdun leur semblait enlevée. C'est dans cet état désespéré de ses affaires, que la bienheureuse Mère de Dieu fit resplendir sa lumière. Et alors que son église offrait sa toiture détruite par cette horde impétueuse de soldats jurieux, sa voûte remplie d'une boue fétide et transpercée par la pluie, son sanctuaire sans ornements, ses autels abandonnés et ses lumières éteintes, la Vierge l'illumina, la purifia, la glorifia par la splendeur des miracles célestes et la rendit célèbre auprès de tous. Ce serait le lieu d'indiquer ici quels furent la grandeur et l'éclat de ces prodiges. Mais la débilité de notre esprit ne peut supporter un si imposant sujet de louanges, alors surtout que le vénérable doyen Guillaume, homme sage et d'un esprit affiné, a décrit ces choses, d'un style noble, telles qu'il les avait apprises. Et puisque nous ne sommes pas dignes de louer la Mère de Dieu dans ses miracles comme elle le mérite, louons du moins celui qui, du bon trésor de son cœur, a su tirer l'éloge de ces mêmes prodiges<sup>2</sup>. »

Une poétique tradition, mentionnée par les anciens historiens de Verdun, Roussel et Clouët, ajoute que des lumières apparaissaient parmi les ruines de la cathédrale, et que, la nuit, les morts, inhumés dans l'église, ressuscitaient pour chanter matines à la place du Chapitre défaillant. Le souvenir de tous ces faits devait être conservé jusqu'à nos jours par la *Fête des Prodiges de la sainte Vierge*, que la liturgie verdunoise célébrera désormais chaque année, le 20 octobre. Cette fête était ainsi annoncée au martyrologe de la cathédrale, dès le XIII<sup>e</sup> siècle : « *Ce même jour, vénération et mémoire des prodiges de la bienheureuse Mère de Dieu, qui ont été faits et se font par elle dans l'église de Verdun* »<sup>3</sup>. »

## II. — Les Pèlerinages. Victoire de Notre-Dame.

Dès 1130, un irrésistible mouvement de *pèlerinages* se produisit vers le sanctuaire verdunois, qu'illustraient à la fois ses infortunes et les faveurs de Notre-Dame. Bravant les vexations que leur infligeaient les soldats du comte Renaut de Bar, nous raconte le chroniqueur de Saint-Vanne, « *les pèlerins de la Mère de Dieu accouraient de toutes parts, attirés par la renommée des miracles, pour se recommander à son suffrage* »<sup>4</sup>.

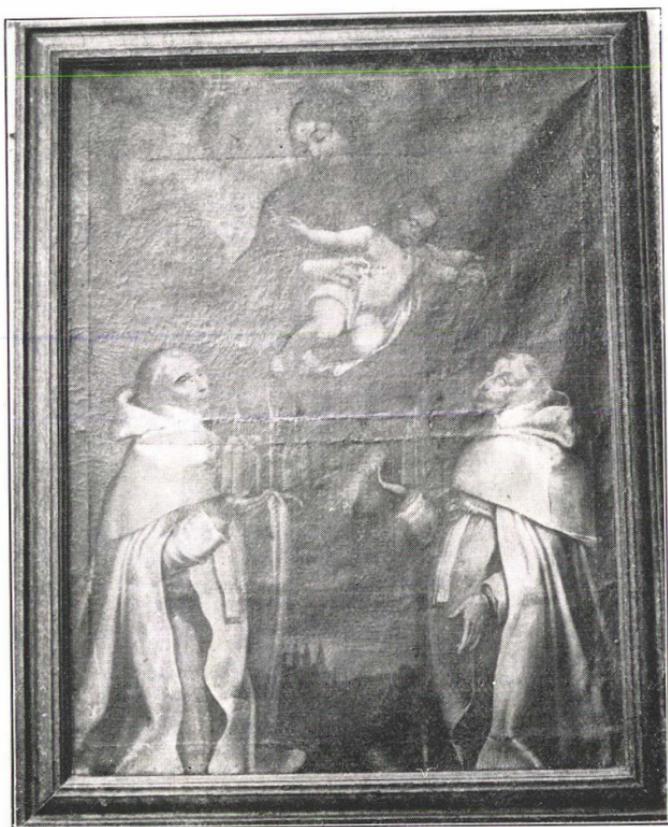
On vit même un jour le clergé et les ordres religieux de la cité se transporter à la cathédrale, avec les châsses des saints, au milieu d'un grand concours de peuple que n'arrêtait pas le péril, pour une supplication solennelle.

Notre-Dame exauça bientôt ses fidèles Verdunois, en les débarrassant, d'une manière qui parut miraculeuse, de la tyrannie du comte de Bar. Par sa faveur sans doute, accéda au siège épiscopal de Verdun en 1131, à la place du faible Ursion, démissionnaire, Albéron de Chiny, fils d'une noble famille du pays et lié d'amitié avec les grands réformateurs de son temps : saint Bernard et saint Norbert. C'est ce prélat, tout dévoué à la sainte Vierge et à l'ordre de Prémontré, qui devait donner aux fils de saint Norbert le prieuré de Benoîte-Vaux et présider aux origines de ce célèbre pèlerinage. Vers la fin de sa vie, Albéron de Chiny résigna sa dignité épiscopale, pour prendre, à l'abbaye Saint-Paul de Verdun, l'habit blanc des Prémontrés. C'est de cette même abbaye Saint-Paul et de ce même ordre de Saint-Norbert, qui, selon la remarque de Baleycourt <sup>5</sup>, « semble estre entre tous les autres ordres celui lequel porte plus apparemment les couleurs et les livrées de la sainte Vierge Marie », que devait sortir quatre siècles plus tard cet autre grand évêque de Verdun, Nicolas Psaulme, dévot serviteur de Notre-Dame de Verdun et défenseur de son culte, contre l'hérésie protestante. Aussi est-ce à juste titre qu'un curieux tableau verdunois <sup>6</sup> réunit plus tard les deux grands prélats prémontrés, Albéron de Chiny et Nicolas Psaulme, dans un même et fervent hommage à Notre-Dame de Verdun.

Dès le début de son épiscopat, Albéron voulut faire cesser dans Verdun le scandale de la tyrannie barroise. Il essaya d'abord des négociations et conjura le comte Renaut d'en finir, jusque « *dans l'église de la Sainte Mère de Dieu* » <sup>7</sup>. Mais, devant l'obstination du fier féodal, le pieux prélat, continue le chroniqueur de Saint-Vanne, « confia toute sa cause au Christ et à sa Mère ». Le jour de la Pentecôte 1132, Albéron, qui s'était habilement ménagé des intelligences dans la forteresse barroise, enleva par surprise la Tour le Voué. Il faut citer encore ici le moine de Saint-Vanne, témoin de l'événement :

« *En signe de triomphe, flottent au sommet de la tour les gages victorieux (l'étendard) de la Vierge des Vierges, salués*

*par l'immense acclamation des citoyens joyeux et aussi par les pèlerins, accourus de toutes parts en troupes nombreuses, attirés par la multitude des miracles qui s'opéraient en ce lieu.*



4. Albéron et N. Psaulme font hommage à Notre-Dame, l'un, de l'église Sainte-Marie, l'autre, de l'église Saint-Paul, qu'ils viennent de reconstruire.

*Car, en ces jours, l'éclat des prodiges célestes resplendissait plus fréquemment encore que de coutume<sup>8</sup>. »*

C'est en vain que, par deux fois, le comte Renaut, aidé de puissants alliés tels que le duc Simon de Lorraine, tenta

de venger son humiliante défaite. La seconde fois, raconte le chroniqueur verdunois :

« *Etant sorti d'Ambly, avec ses alliés, il se dirigeait vers Verdun, quand il aperçut de loin le faite du temple de la glorieuse Vierge. A cette apparition céleste, son courage défailloit, il frissonna. Après avoir pris conseil tour à tour des uns et des autres, Renaut se voit ouvertement détourné par le duc (de Lorraine) et les autres princes, de faire la guerre au Christ et à sa Mère... »*

Plus tard, l'archidiacre Wassebourg et le chanoine Baleycourt se firent les échos de la tradition, d'après laquelle le comte de Bar aurait été terrifié par l'apparition « sur la sommité de l'église de Notre-Dame (de) plusieurs visions célestes et miraculeuses »<sup>9</sup>, avec « des lumières brillantes, des éclairs, des feux... »<sup>10</sup>. Ce qui permet à Baleycourt d'évoquer ici le texte, que la liturgie applique à la Vierge : *Terribilis ut castrorum acies ordinata* (Terrible comme une armée rangée en bataille).

Ainsi désarmé par Notre-Dame, le comte de Bar se résigna à sa défaite ; il fit sa paix avec l'évêque et lui abandonna son donjon verdunois. Albéron le démolit et en employa peut-être les pierres à la restauration ou à l'agrandissement de la cathédrale Notre-Dame. Ici encore il faut laisser la parole au moine de Saint-Vanne, qui vécut ces dramatiques événements : « *Au sujet du même évêque nous ne taïrons pas le juste éloge qu'il mérite par rapport à son église, qui est celle de la Sainte Mère de Dieu. Comment il a agrandi le chœur et ce qui existait déjà, de deux tours et d'une immense construction, y employant toutes les offrandes des pèlerins, augmentées de tout ce qu'il avait pris sur son propre bien. Ce travail, qui l'emporte sur tous ceux de ce temps, grandit encore entre les mains des ouvriers, que dirige Garin, le plus docte de tous, ainsi que faisait le célèbre Hiram de Tyr, au temps de Salomon* <sup>11</sup>... »

### III. — Notre-Dame de Verdun et les Souverains Pontifes.

La cathédrale d'Albéron de Chiny, centre de la dévotion à Notre-Dame dans la cité et le diocèse, et but de ses pèlerinages dans le Verdunois, est essentiellement celle que nous voyons encore aujourd'hui<sup>12</sup>. Or, sa céleste Patronne lui

réservait une faveur qui égalait presque l'éclat de ses prodiges : celle d'être consacrée solennellement par un pape, en présence de dix-huit cardinaux et de l'illustre saint Bernard.

A l'automne de 1147, continue notre chroniqueur bénédictin, « *le Seigneur Pape Eugène (III) vint en France, et instamment prié par le seigneur Albéron, évêque de Verdun, de venir consacrer la principale église de la bienheureuse Vierge,*



5. Médaillons du vitrail central de l'abside.

Albéron fait hommage  
de sa cathédrale à Notre-Dame.

Saint Bernard en prières  
devant Notre-Dame de Verdun.

*il entre dans la ville, le jour des nones de novembre, au milieu des transports de joie de tous les citoyens* <sup>13</sup> ».

D'après une tradition ancienne, consignée par Clouët <sup>14</sup>, saint Bernard aurait prononcé, le 11 novembre 1147, au jour de la consécration solennelle de la cathédrale par son élève le Bienheureux Eugène III, le discours de circonstance. Déjà le saint abbé avait négocié avec Albéron de Chiny la fondation de l'abbaye cistercienne de Notre-Dame de Lachalade, à la frontière ouest du diocèse de Verdun. Plus tard, sur la frontière nord-est du diocèse, devait veiller l'abbaye également cistercienne de Notre-Dame de Châtillon (Pillon), autre fondation d'Albéron de Chiny.

Reconnaissant de l'intervention de saint Bernard, le Chapitre de Verdun lui dédia au xiv<sup>e</sup> siècle la première des chapelles qui ait été érigée le long des collatéraux de la

cathédrale. Quant aux successeurs d'Eugène III, le pape consécrateur de Notre-Dame de Verdun, ils ne devaient jamais oublier la basilique verdunoise. Par exemple, au XIII<sup>e</sup> siècle, à la demande de l'évêque Robert de Milan, le pape Urbain IV, qui, sous le nom de Jacques de Troyes, avait lui-même gouverné l'Eglise de Verdun, octroya à son ancienne cathédrale une bulle d'indulgences (Viterbe, 24 septembre 1261), dont voici les passages essentiels :

« *L'affection singulière que Nous avons pour vous, Nous engage à accorder des grâces à votre Eglise, parce qu'elle a été bâtie à l'honneur de la glorieuse Vierge Marie, et que Nous en avons été Nous-même le Pasteur... C'est donc pour vous donner des preuves de Notre gracieux souvenir, que Nous souhaitons que les fidèles honorent et visitent votre Eglise, et qu'en la visitant, ils reçoivent les Dons spirituels, dont Nous voulons les favoriser suivant leur piété et leur mérite... Accordons miséricordieusement un an et quarante jours d'indulgences à tous les fidèles chrétiens, qui, vraiment pénitents et confessés, visiteront dévotement la dite Eglise toutes les années, aux fêtes de l'Assomption et de la Nativité de la dite Vierge Bienheureuse, et pendant tous les jours de l'Octave des dites fêtes* <sup>15</sup>... ».

Ainsi encouragés par Rome, les fidèles et spécialement les nobles verdunois, qu'on appelait alors « citains » ou « lignagers », multiplièrent, du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, les fondations de chapelles et de messes dans la cathédrale. Aussi bien c'était l'époque, comme on le verra ci-dessous, où se précisait et se fixait définitivement la physionomie de la Vierge en Majesté, foulant aux pieds le monstre de l'hérésie, qui sera vénérée à l'autel du jubé ou du *Monstra te*. Dans les nefs de l'église et dans les galeries du cloître s'élevaient également des monuments funéraires, dont le thème habituel figurait Notre-Dame accueillant un défunt prosterné à ses pieds.

Grâce aux dons pieux qui affluaient à l'« *Œuvre de l'Eglise Notre-Dame de Verdun* », ainsi que disent les textes de l'époque, le Chapitre put voûter sur croisées d'ogives la nef et les bas-côtés de la cathédrale, surélever l'abside orientale et ériger une double série de chapelles collatérales. N'est-il pas remarquable que les deux dernières constructions ajoutées à la cathédrale Notre-Dame, au début du XVI<sup>e</sup> siècle, aient

été deux chapelles mariales : chapelle du Chapelet (1507-1515), dont il sera question plus loin, et chapelle de l'Assomption (1522-1530) que les faveurs dont l'enrichit le Saint-Siège firent surnommer la « chapelle privilégiée <sup>15</sup> » ?

De cette dernière époque (Rome, 9 sept. 1519) date une nouvelle lettre d'indulgences pontificales, en faveur de la



6. Façade de la chapelle du Chapelet (xvi<sup>e</sup> siècle).

cathédrale. Le pape Léon X y déclare, qu' « ayant appris que l'Eglise de Verdun, dédiée à l'honneur de la très glorieuse Vierge Marie, est célèbre par sa piété parmi les autres Eglises Cathédrales de ces cantons... désirant que les fidèles la visitent avec une dévotion respectueuse, et qu'ils s'y portent d'autant plus volontiers, qu'ils sçauront qu'ils doivent y recevoir une plus grande abondance de grâces... accordons à tous les fidèles chrétiens vrayment pénitens et confessez, ou qui auront au moins le désir de se confesser, vingt-cinq ans et autant de quarantaines d'indulgences, à chacune des festes de la Nativité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de l'Annonciation de la Très Sainte Vierge et de la Dédicace de la dite Eglise, lorsqu'ils la visiteront dévotement, depuis les premières vespres des dites festes, jusqu'au soleil couché du lendemain, et feront l'aumône selon leur pouvoir et dévotion... Nous accordons encore miséricordieusement quinze cens jours d'indulgences à tous ceux

*qui assisteront à la Messe d'association de la même Bienheureuse Vierge Marie, qui se dit tous les mardis dans la même église... et au Salve Regina ou à toute autre antienne, qui se dit tous les Samedis de l'année, selon l'occurrence des temps; et feront les aumônes comme dit est. Déclarons outre cela, que les Présentes ne seront point sujettes aux suspensions, révo-  
cations et dérogations de semblables ou différentes indulgences... que l'Eglise de Verdun en est exceptée; qu'elle demeurera toujours dans son ancien état... Nous voulons que les vingt-cinq ans et les quinze cens jours d'indulgences ayent leur effet à perpétuité <sup>17</sup>... »*

Il est remarquable que ces nouvelles faveurs spirituelles soient contemporaines de la révolte de Luther contre les indulgences, et qu'elles coïncident avec son ardente campagne et celle de ses partisans contre le culte des saints, spécialement contre la prétendue « Mariolâtrie » des catholiques. Des luttes religieuses ainsi déchaînées par l'hérésie protestante, Verdun allait subir bientôt le contre-coup violent.

---

### CHAPITRE III

#### Apogée du culte de Notre-Dame

(XVI<sup>e</sup>—XVII<sup>e</sup> SIÈCLES).

**L'assaut de 1562. Le Vœu de 1636.**



#### **I. — L'assaut de 1562.**

Pendant l'été de 1562, alors que commençait en France la première guerre de Religion, des bandes de Huguenots apparurent dans le Verdunois, où elles commirent toutes sortes de violences<sup>1</sup>. Justement inquiets, les chanoines de la cathédrale se réunirent le jour de l'Assomption après Complies et prirent la décision suivante : « Messieurs ont avisé qu'on eslira certain nombre des plus jeunes et robustes

chanoines, pour faire la sentinelle et la ronde, et que les soldats du Chapitre iront à la garde et sentinelle de nuit, chacune de vingt-huit hommes ». Deux jours plus tard (17 août), le Chapitre, voulant donner à sa petite troupe un gage de victoire, décide « *qu'on fera faire une enseigne de taffetas blanc, en laquelle sera peinte une image de Notre Dame marchant sur la teste d'un Dragon, avec Monstra te esse matrem* »<sup>2</sup>. On sait que le dragon, d'après la tradition verdunoise remontant à saint Pulchrône, représentait l'hérésie vaincue par Notre-Dame de Verdun. C'est ainsi que l'avaient représentée quelques années auparavant le missel de Nicolas Psaulme (1554) et le monument de Wassebourg (1555).

Quinze jours après la délibération du Chapitre relative à l'étendard, dans la nuit du 2 au 3 septembre, environ une heure après minuit, les bandes calvinistes du capitaine François de Béthune<sup>3</sup> tâchaient de surprendre Verdun. Le point choisi pour l'escalade était le rempart voisin de l'abbaye Saint-Vanne et de la Porte de France, en deçà de la Meuse. Les Huguenots, qui comptaient des complices dans la ville, en voulaient spécialement à la cathédrale Notre-Dame, menaçant, nous dit un auteur du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup>, « de jeter par terre les quatre tours qu'elle eslève au ciel, avec ce trait de raillerie, qu'ils redresseroient ce coffre renversé ».

Mais quelques bourgeois, aidés des soldats du Chapitre, veillaient sur le rempart Saint-Vanne. L'ennemi, qui escomptait une surprise, fut accueilli par des coups d'arquebuse, tandis que les cloches des églises sonnaient l'alarme. Décontenancés, les assaillants s'enfuirent en abandonnant leurs échelles. Une sortie rapide des compagnies bourgeoises acheva leur déroute.

Cette victoire inespérée fut aussitôt regardée comme un gage éclatant de la protection céleste. Car « dans toutes les églises, remarque l'historien Roussel, on faisait des prières, pour implorer la protection de Dieu, *par l'intercession de la sainte Vierge, Patronne de cette ville* ». D'accord avec l'évêque Nicolas Psaulme<sup>5</sup>, dévot serviteur de Notre-Dame, le Chapitre de la cathédrale résolut de faire chaque année, à l'anniversaire de l'escalade du 3 septembre 1562, une procession d'actions de grâces, qui irait faire station dans quelque église de la ville. Ce fut l'origine de la célèbre « Procession des Huguenots », laquelle, après avoir pris

pour but, au xvi<sup>e</sup> siècle, l'abbatiale de Saint-Vanne, adopta dans la suite, pour la cérémonie de la station, l'église des Dominicains, ou quelque autre chapelle des Réguliers.

Voici quel était l'ordre établi au xvii<sup>e</sup> siècle. La procession réunissait au clergé de la cathédrale, qui portait l'image et les reliques de Notre-Dame, le clergé des huit paroisses et des nombreuses communautés religieuses de la ville, venues à la cathédrale avec leurs croix, leurs bannières et leurs reliquaires. A leur suite s'avançaient les membres du Présidial et du Bailliage et Messieurs de l'Hôtel de Ville, entourés de leur suisse, de leur verger et des sergents de ville portant des hallebardes. La procession quittait la cathédrale le matin (ou le soir après Vêpres, si elle devait se rendre à Saint-Vanne). En arrivant dans l'église de la station, le chœur de la cathédrale chantait en musique le *Sub tuum*, suivi d'un verset et d'une oraison spéciale, dite par un chanoine, pour demander, par le « patronage » de la Vierge, « la paix et la sécurité ». Ensuite le prédicateur, désigné par le Chapitre, montait en chaire, pour rappeler comment la cité de Verdun avait été délivrée, le 3 septembre 1562 par l'intercession de Notre-Dame, figurée sur le guidon ou fanion des chanoines.

« *Ils représentent*, dit Guédon <sup>6</sup>, parlant des prédicateurs de la cérémonie, *cette Reine des Anges faisant à la porte de Verdun ce que fit l'Ange à la porte du Paradis, pour empêcher l'homme prévaricateur d'y entrer.* » Ainsi donc, le Chapitre aurait pu ajouter déjà à l'image de la Vierge, protectrice de la cité, la fameuse consigne, illustrée par la Grande Guerre : « Verdun ! On ne passe pas ! »

## II. — *La procession des Huguenots à Saint-Victor.*

Mais, se demanderont peut-être les fidèles pèlerins de l'annuelle procession de Saint-Victor, quel fut le rôle de Notre-Dame des Clefs dans l'escalade manquée de 1562 ? Depuis longtemps déjà la réponse leur a été donnée dans un ouvrage d'érudition <sup>7</sup>, auquel il suffira de les renvoyer. C'est seulement au siècle qui suivit l'attaque des Huguenots, qu'en partie sous l'influence des prédicateurs de la procession annuelle, s'introduisit une autre tradition, assez

différente de celle que relatent les documents du xvi<sup>e</sup> siècle. L'attaque du 3 septembre 1562 aurait eu lieu à l'est de la ville, vers la Porte Saint-Victor, et aurait été le fait, non plus des religieux français, mais des Luthériens allemands, désireux de s'assurer une place d'armes à la frontière. Les assaillants auraient été mis en fuite par la Vierge placée au-dessus de la Porte Saint-Victor, à qui le portier et d'autres bourgeois — plus tard on dit « les magistrats » de la ville — avaient confié les clefs de la cité. A ce geste de confiance, la statue aurait répondu en avançant la tête par signe d'assentiment et aussi afin de recevoir les clefs sur le cou.

De cette tradition, on trouve une brève mention en 1652 dans le livre du P. de Condé déjà cité. En 1674, Baleycourt la relate, mais sans y attacher d'importance spéciale, puisqu'il dit qu'on rendait des actions de grâces à « Notre-Dame de Sainte More (*sic*) », c'est-à-dire la Vierge des Bénédictines de Saint-Maur, vénérée non loin de l'emplacement de l'assaut de 1562<sup>8</sup>. Le même auteur, décrivant avec minutie, comme on



7. Vierge de Saint-Maur (xii<sup>e</sup> s.).

le verra plus loin, le culte de la Vierge dans les huit églises paroissiales de la ville, fait en ces termes l'éloge de Saint-Victor : « laquelle église pourrait bien avec raison passer pour la première ou l'une des premières... Cest église est bien soigneusement et pieusement entretenue dans son lustre et sa décoration. *Et outre que Notre-Dame Mère de Dieu y a son image sur le grand autel, il y a encore dans le collatéral voisin de la sacristie une chapelle particulièrement dédiée à cette sainte Vierge, laquelle est ornée des figures des saints qui*

l'ont imitée<sup>9</sup> ». Ces détails prouvent évidemment la dévotion mariale de la paroisse ; mais de Notre-Dame des Clefs et de son miracle de 1562, nulle mention<sup>10</sup>.

C'est dans un discours du P. Urbain Quillot, Récollet et Verdunois d'origine, prononcé le 3 septembre 1671, que l'on trouve le premier récit explicite du miracle des clefs. Encore l'orateur a-t-il soin d'ajouter, qu'il se fait ici le simple écho d'une tradition locale : « J'ay ouy dire bien des fois... »<sup>11</sup>, répète-t-il à plusieurs reprises.

Cette tradition se renforça, quand, après la démolition de l'antique Porte Saint-Victor, la Vierge qui la surmontait fut confiée, au dire du chanoine Roussel<sup>12</sup>, à la paroisse voisine. Dans son « Histoire de Verdun », parue en 1745,

cet auteur donna à l'épisode des clefs l'autorité de son nom et de son savoir<sup>13</sup>. Dès 1720, un tableau placé à côté de l'autel de la Vierge de Saint-Victor reproduisait, d'ailleurs sans grand talent, la scène des magistrats de Verdun confiant à Notre-Dame les clefs de la cité. Toutefois la Procession des Huguenots ne se dirigeait pas encore vers Saint-Victor ; elle s'arrêtait en deçà à l'église des Récollets. Le 3 septembre 1793, en pleine Terreur révolutionnaire, le cortège se rendit, par ordre de l'évêque constitutionnel Aubry, à l'ancienne église Saint-Sauveur, près de l'Hôpital



8. La Vierge de Saint-Victor, autrefois sur la Porte du Rempart.

Sainte-Catherine. Il est vrai qu'à cette époque, l'église Saint-Victor étant désaffectée et fermée, la statue de Notre-Dame, qu'on y vénérât, avait été enlevée et cachée par une pieuse paroissienne. Après le rétablissement du culte, la statue

fut rendue à la nouvelle paroisse Saint-Victor, après avoir été reconnue par le maire et trois conseillers municipaux de la ville. Le 13 septembre 1807, Notre-Dame des Clefs fut réinstallée solennellement sur son autel et désormais, sauf à certaines dates néfastes de persécution anticléricale, la Procession des Huguenots se déroulera entre la cathédrale et son sanctuaire vénéré. Rien de plus légitime d'ailleurs. L'image séculaire de Notre-Dame de Verdun et les églises stationnelles de Saint-Vanne, des Jacobins et des Récollets avaient disparu. Autour de la Vierge de Saint-Victor, seul souvenir du Passé, entourée depuis deux siècles de la dévotion populaire, se cristallisèrent en quelque sorte les antiques traditions verdunoises. Enfin, en 1914-1918, dans son sanctuaire resté étonnamment intact au milieu des ruines accumulées par la guerre, Notre-Dame des Clefs symbolisa, comme la Vierge de la Cathédrale en 1562, la résistance de la cité aux furieuses attaques de l'ennemi.

### III. — *Le Vœu de 1636.*

Comme il arrive périodiquement dans l'histoire de la cité, ce furent les épreuves de la guerre, qui, au XVII<sup>e</sup> siècle, portèrent au plus haut degré de ferveur la piété mariale des Verdunois. Aussi bien de nouvelles grâces spirituelles accueillirent les pèlerins de Notre-Dame, en son antique sanctuaire de la cathédrale. Le 20 février 1610, à la demande de l'évêque Erric de Lorraine, le pape Paul V accorda une indulgence plénière à tous les fidèles qui visiteraient chaque année la cathédrale « *aux fêtes de la Nativité (à laquelle elle est dédiée) et de l'Annonciation de la Bienheureuse Vierge Marie et y prier(aient) dévotement, depuis les premières vespres, jusqu'au soleil couché de ces deux festes* <sup>14</sup> ».

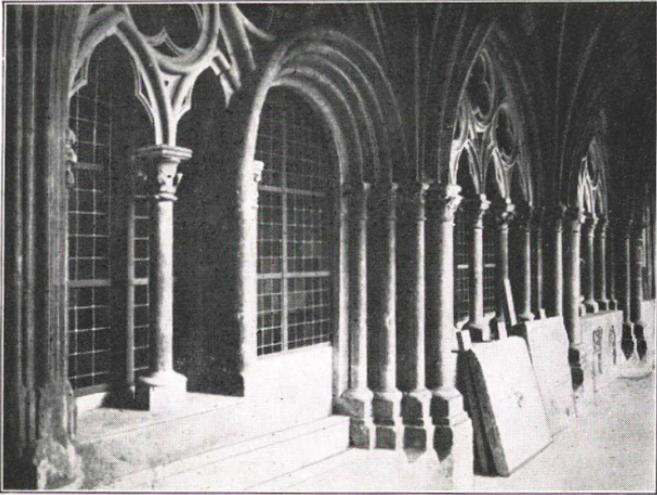
Un des plus insignes pèlerins de la cathédrale fut, en 1631 (février), le roi Louis XIII. Il y fut accueilli, dès le portail, par une pompeuse inscription latine, œuvre du chanoine Dognon, où le successeur de Clovis était invité à « *franchir le seuil sacré de la Vierge, victorieuse des hérésies, et à lui confier les lis* ». Auprès de l'autel du jubé, on put faire remarquer au monarque le tableau, qui relatait le vœu fait jadis à Notre-Dame de Verdun, par le Chapitre, pour sa « *joyeuse naissance* ».

Sept ans après cette visite (15 août 1638), l'antique cité impériale de Verdun, qu'un lien bien tenu rattachait encore au Saint-Empire, s'empressait de célébrer pour la première fois la Procession dite du Vœu de Louis XIII. Non contente d'y assister en corps, avec ses massiers et ses sergents d'armes, la municipalité y convoqua d'office tous les chefs de famille <sup>15</sup>. D'ailleurs, à cette époque, les guerres continuelles et les alertes causées par les coureurs ennemis tenaient en éveil la piété mariale des Verdunois et les attiraient à la cathédrale Notre-Dame, ainsi qu'en un sûr asile. En 1622, par exemple, soit au début de la guerre de Trente ans, quand apparurent dans le pays les bandes protestantes de Mansfeld et de Christian de Brunswick, la ville, à peu près dépourvue de garnison, se confia à Celle que ses litanies appellent « Secours des chrétiens <sup>16</sup> ».

Mais l'année 1636 devait rester particulièrement célèbre par le vœu que la cité de Verdun fit à la Madone de la cathédrale. La situation des Verdunois était devenue plus critique encore. Dans les faubourgs de la ville, les coureurs ennemis promenaient l'incendie et le pillage, tandis qu'à l'intérieur des murs régnaient la famine et la peste, compagnes habituelles de la guerre. Dans ces circonstances pénibles, la municipalité de Verdun résolut d'offrir à la vénérable statue du jubé de la cathédrale une lampe d'argent qui resterait suspendue devant son autel. Pour cet acte de piété officiel, elle choisit la date du 21 novembre, fête de la Présentation de la Vierge au Temple, et désigna trois de ses membres : « *Les sieurs négociateurs, dit la délibération municipale, assisteront à la messe dedans la cathédrale, jour de la Présentation de Notre-Dame, auquel lieu se présentera la lampe d'argent dédiée à la Vierge Marie, par le peuple de Verdun* <sup>17</sup>. »

A ce témoignage de la piété de son peuple, Notre-Dame se montra sensible : « Non seulement la contagion s'éteignit dans la ville, mais depuis, elle n'y a jamais reparu », atteste l'historien de ces temps troublés <sup>18</sup>. Ce fut alors un élan de reconnaissance unanime vers la Protectrice de la cité. Au témoignage de Baleycourt, témoin oculaire, l'affluence des pèlerins venus de tout le pays environnant « était une représentation de ce qui s'estait autrefois fait à Verdun, au temps que l'on institua la vénération et feste des miracles de Notre-Dame <sup>19</sup> ».

Mais bientôt la guerre civile vint aggraver, sur les confins du Verdunois et de la Lorraine, l'insécurité des campagnes. Verdun s'enferma plus étroitement que jamais dans ses



9. Galerie orientale du Cloître de la Cathédrale.

remparts. Devant la difficulté croissante qu'ils éprouvaient à franchir les portes de la forteresse, les pèlerins du Verdunois se détournèrent peu à peu vers le sanctuaire de Benoîte-Vaux, où depuis 1649 Notre-Dame multipliait les miracles. Ce fait capital a été si peu remarqué, qu'il faut citer ici le chanoine Baleycourt, contemporain des événements :

*« La Sainte Vierge n'a pas seulement témoigné dans la ville de Verdun, qu'elle en avait voulu estre la protectrice et patronne; mais aussy elle en a donné des signes hors de la ville et a témoigné qu'elle voulait estre propice aux personnes de la campagne. Car l'entrée de la dite ville de Verdun n'ayans pas toujours esté bien libre, ains d'accès pour ceux mesmes qui avoient volonté de venir rendre leurs vœux à cette Sainte Vierge, et luy présenter leurs prières dans son Eglise Cathédrale, principalement au temps des guerres, pendant lesquelles on tenoit les portes et entrées de la ville fort soigneusement gardées; par quoy l'on n'y laissoit pas facilement entrer les*

*particuliers qui n'estoient pas cognus et moins encore les troupes des peuples assemblez, sans en prendre une exacte cognoissance, bien qu'ils parussent en processions et dessein de dévotion. C'est pourquoy cette très débonnaire Vierge et Mère de Dieu voulut avoir et bien choisir un lieu dans le pays et diocèse de Verdun, ausquelles les personnes du Verdunois et des contrées circonvoisines ou autres dévotes peussent avec plus de facilité recourir à elle, comme à la Mère de Miséricorde, leur offrir leurs prières et obtenir ses faveurs et bénédictions. Ce lieu choisy de Notre-Dame est celuy nommé de Benoïste-Vaux <sup>20</sup>... »*

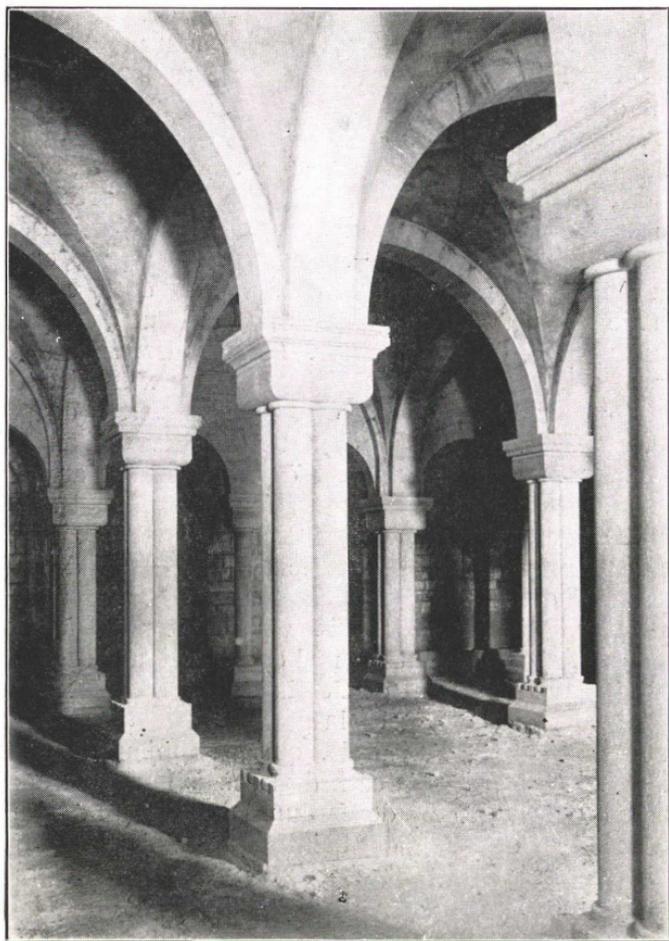
Ailleurs le bon chanoine ajoute : bien que « *la sacrée Patronne de la cathédrale de Verdun fust honorée journellement dans la dite Eglise Cathédrale, comme dans son Louvre et dans son principal palais, où elle a posé le throsne de ses miséricordes par un chacun <sup>21</sup>* », le Chapitre de la cathédrale voulut lui-même faire une procession solennelle à Benoîte-Vaux (27 juin 1641). Il fut suivi au Vallon béni par le Chapitre de la Madeleine et par les communautés religieuses de la cité. Un quart de siècle plus tard, lorsque Baleycourt écrivait son livre, l'élan vers Benoîte-Vaux se maintenait, et le bon chanoine atteste qu'« encore à présent, aux festes de la Sainte Vierge et autres principales de l'année, il s'y trouve un grand nombre de gens, lesquels *pour être trop éloignés de l'église cathédrale de Verdun, vont faire leur dévotion au dit lieu de Benoïte-Vaux <sup>22</sup>* ».

Il n'est donc pas exagéré de dire, qu'ainsi que le pèlerinage de Notre-Dame des Clefs à Saint-Victor de Verdun, le pèlerinage de Notre-Dame de Benoîte-Vaux, sous sa forme moderne, dérive du culte de Notre-Dame de Verdun. C'est la dernière branche vigoureuse, née du tronc séculaire, qui, jusqu'au <sup>xx</sup>e siècle, va désormais s'anémier et se dessécher.

#### **IV. — Décadence et Renouveau du culte de Notre-Dame.**

À partir de la fin du <sup>xvii</sup>e siècle, en effet, la dévotion à la Madone de la cathédrale cesse d'être populaire pour se renfermer dans les rites, d'ailleurs pieux et expressifs, que l'on mentionnera plus loin. Sans doute, en 1660, on voit encore le clergé de la cathédrale et les communautés

religieuses de la cité s'unir dans une neuvaine à la sainte Vierge, pour obtenir l'éloignement de certains fonctionnaires



10. La future chapelle de Notre-Dame.  
Crypte du  $xii^e$  siècle récemment déblayée.

protestants, dont le prosélytisme les inquiétait. Ils eurent gain de cause dès l'année suivante. D'autre part, l'année même où il signe son ouvrage (1674), Baleycourt se plaît

à attribuer à Notre-Dame de Verdun, victorieuse des hérésies, le fait que la ville reste jusqu'alors préservée de l'hérésie captieuse du jansénisme. Il s'écrie : « O ma sainte Maîtresse, patronne de Verdun, combien de grandes obligations avons-nous à vos singulières bontez, d'avoir voulu procurer auprès de votre Fils Jésus, que cette hérésie raffinée... n'entrast point dans votre ville de Verdun, en laquelle on est affectionné à votre service. »

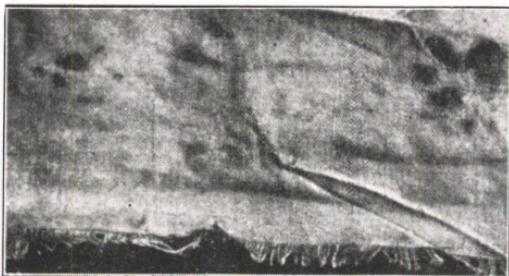
Mais des temps vont venir, où un évêque d'ailleurs très austère, Hippolyte de Béthune († 1720), fera prêcher dans la cathédrale Notre-Dame cette même doctrine janséniste, si desséchante pour la piété<sup>24</sup>. A son tour, le Chapitre, oublieux d'un passé glorieux, profitera de l'incendie de la cathédrale en 1755<sup>25</sup>, pour faire disparaître, avec l'autel du jubé, la statue vénérée de Notre-Dame. Il anéantira, sans soulever de protestation efficace, le beau portail du XIII<sup>e</sup> siècle, consacré tout entier aux gloires de Marie. Au-dessus du porche nord, sur le nouvel autel du transept oriental, au trésor, les effigies modernes de pierre, de marbre ou d'argent qui prétendent remplacer celles qu'avaient sanctifiées les prières et les hommages de tant de générations chrétiennes, montrent assez qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle la dévotion à Notre-Dame de Verdun avait cessé d'être populaire.

La Révolution, qui bientôt va profaner et fermer la cathédrale, n'eut donc pas le mal de supprimer un pèlerinage qui s'était anémié avant de s'éteindre. Il fallut le XX<sup>e</sup> siècle et les événements inouïs de la grande guerre pour ranimer, non pas la dévotion à Marie, qui fut toujours florissante dans la moderne paroisse cathédrale, mais la piété traditionnelle envers Notre-Dame de Verdun. Dès 1913 (14 décembre), le Vénérable Chapitre de Sainte-Marie-Majeure, par une missive adressée à Mgr Chollet, évêque de Verdun, agrégeait la cathédrale Notre-Dame de Verdun à la basilique Libérienne, ainsi qu'aux nombreuses grâces et indulgences dont cette dernière église avait été enrichie par les Souverains Pontifes. Par suite, les fidèles visitant Notre-Dame de Verdun peuvent jouir d'une indulgence plénière aux quatre fêtes de la Conception, de la Nativité, de l'Annonciation et de l'Assomption. En outre, de nombreuses indulgences partielles peuvent être gagnées aux fêtes de la Purification, de la Visitation, de la Présentation, ainsi qu'à diverses

autres solennités<sup>26</sup>. Ainsi se complétait l'ample trésor de faveurs spirituelles, qui s'était constitué autour du sanctuaire de Notre-Dame de Verdun, depuis les temps lointains d'Urbain IV, de Léon X, de Grégoire XIII et de Paul V.

Durant la grande guerre, la cathédrale subit des dommages considérables, du fait de l'artillerie ennemie. Le premier jour de la fameuse bataille de Verdun (février 1916), un obus de gros calibre atteignit le croisillon sud du transept oriental, dont la voûte s'effondra sur l'autel de la sainte Vierge. Notre-Dame était la première atteinte. Le culte resta interrompu dans l'église, aux murs béants et aux autels mutilés, jusqu'en 1918.

Depuis l'armistice, la restauration qui rend peu à peu à la vieille cathédrale sa beauté de jadis et a déjà ressuscité sa grande crypte, appelle une autre réparation. Notre-Dame de Verdun devait rentrer solennellement dans son sanctuaire



11. **Voile de Notre-Dame.** Relique insigne de la cathédrale de Chartres.  
*Tissu de soie écru et uni, et d'une incontestable authenticité.*

et s'offrir à la vénération des foules, qui visitent sa cathédrale mutilée, avec la même ferveur que les champs de bataille voisins. C'est ainsi, comme on le verra plus loin, qu'une nouvelle statue de Notre-Dame fut inaugurée le 20 octobre 1932, en la fête traditionnelle des Prodiges qui coïncidait providentiellement avec le huitième Centenaire du triomphe de la Vierge et d'Albéron de Chiny sur le comte Renaud de Bar (1132). Un rescrit de la Sacrée Pénitencerie, à la date du 18 novembre de la même année, attachait une Indulgence plénière à la célébration de la fête de la Bienheureuse Vierge Marie « *sous le titre de Notre-Dame de*

*Verdun.* » L'année suivante (20 oct. 1933), des fêtes magnifiques, honorées par la présence de Monseigneur Harscouët, évêque de Chartres, se sont déroulées dans la cathédrale et dans la ville pour la translation de la relique du Voile de Notre-Dame, généreusement offerte par la basilique Chartraine.

Dans la crypte magnifique, qui est devenue son spécial royaume, Notre-Dame de Verdun va renouer sa tradition séculaire de Protectrice de la cité et du pays verdunois. C'est là qu'il sera toujours très doux de lui chanter :

De Verdun, vous êtes la Reine,  
La Patronne de la Cité.  
A votre peuple, en souveraine,  
Daignez sourire avec bonté.

De Verdun, antique Gardienne  
Vous en restez l'espoir joyeux.  
Sur la Cité toujours chrétienne  
Daignez encor jeter les yeux.



## CHAPITRE IV

### Le Cadre de la dévotion

#### à Notre-Dame de Verdun : La Cathédrale



La « grande église » de Verdun forme le cadre historique et artistique, où s'inséra naturellement le culte de Notre-Dame. On n'a pas à refaire ici l'histoire des reconstructions et des multiples transformations de l'édifice depuis sa fondation au <sup>v</sup>e siècle par saint Pulchrône, jusqu'à nos jours <sup>1</sup>. Citadelle spirituelle de la cité, par sa position éminente comme par sa dignité, elle resta toujours associée à sa fortune et à ses multiples épreuves. Si, au point de vue artistique, Notre-Dame de Verdun reste bien en deçà de Notre-Dame de Chartres et de Notre-Dame de Reims, par exemple, elle garde néan-

moins, si l'on peut dire, une forte empreinte mariale, par son antique disposition, par sa décoration et le nombre imposant de ses chapelles vouées jadis aux mystères de la Mère de Dieu.

### I. — La Cathédrale, foyer d'Art Marial.

Tout d'abord, avec Saint-Michel d'Hildesheim, notre cathédrale offre la singularité d'une nef, bordée de collatéraux, et terminée à chacune de ses extrémités par un transept et par une abside flanquée de deux tours symétriques : soit au total deux transepts, deux chœurs et quatre tours. Son plan réalise donc une croix de Lorraine à double croisillon, ou mieux l'union de deux croix ordinaires se touchant par le pied. Par un symbolisme sans doute trop ingénieux, le chanoine Baleycourt veut y voir l'union de la Passion et de la croix de Notre-Dame, représentées par l'abside occidentale ou Vieux-Chœur et le transept voisin, avec la Passion et la croix de son divin Fils, figurées par le grand chœur et le transept oriental<sup>2</sup>.

Nous ne suivrons pas le trop subtil Chanoine dans l'interprétation des nombres symboliques, qu'il découvre partout dans l'édifice. Pour lui, les huit portes de la cathédrale correspondent aux béatitudes évangéliques et aux vertus de la Vierge. Les treize fenêtres des chapelles collatérales symbolisent (comme d'ailleurs les piles de la nef) les treize apôtres, dont Marie est la Reine. *Magistra Fidei*. Avec Baleycourt cependant, on doit noter que le portail central de la cathédrale, construit vers le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle,



12. Vierge du XIV<sup>e</sup> siècle, aujourd'hui au Séminaire de Glorieux, qu'on pense avoir appartenu au portail de la cathédrale.

et détruit sauvagement après 1755, formait la digne entrée d'un sanctuaire marial. Il s'abritait sous un porche : *in porticu Sanctæ Mariæ*, connu par les chartes conclues en ce lieu vénérable, porche qui subsiste toujours, plus ou moins défiguré. Au trumeau central du portail s'adossait une grande statue de Notre-Dame<sup>3</sup>. De chaque côté, lui formant comme une avenue triomphale, se dressaient contre les pieds-droits huit grandes statues. A gauche de la Vierge, s'alignaient les patriarches de l'Ancien Testament, ses ancêtres : Adam et Eve, peut-être Abraham et David. A sa droite, leur faisaient pendants les saints du Nouveau Testament : apôtres et évangélistes, sur lesquels on manque de détails précis<sup>4</sup>. Les douze apôtres se retrouvaient probablement dans l'une des voussures qui encadraient le tympan. Quant à celui-ci, il figurait, dans ses registres inférieurs, divers mystères de la vie de la sainte Vierge : l'Annonciation, la Visitation, la Nativité à Bethléem.

Pour nous consoler quelque peu de la perte de ce vaste ensemble, il subsiste encore, à l'un des contreforts de l'abside orientale, un groupe de l'Annonciation du XII<sup>e</sup> siècle. Sensiblement plus grande que l'Ange, dont la sépare un arbre-colonne, la Vierge a la taille allongée et le costume aux petits plis pressés des reines du portail royal de Chartres.

D'un style bien différent, et qui allie l'humour du moyen âge finissant à la fantaisie de la première Renaissance, est la décoration de la chapelle du Chapelet, proche du porche nord de l'église (voir figure 6). Le Chapelet lui-même forme, avec des figures symboliques ou grotesques, le thème de la décoration extérieure de cet édicule, essentiellement marial. Il faut signaler encore, au point de vue qui nous occupe ici, les peintures de la petite crypte Saint-Augustin, malheureusement bien effacées aujourd'hui. Un artiste du XV<sup>e</sup> siècle y a représenté plusieurs scènes de la vie de la sainte Vierge : la Présentation au Temple, la Visitation, Noël, etc.

Enfin il sera permis d'indiquer brièvement ici, pour finir cet essai sur l'art religieux au service de Notre-Dame de Verdun, quelques-uns des beaux manuscrits à peintures, qui appartinrent jadis à son sanctuaire : le *Sacramentaire de Verdun* de la Bibliothèque Nationale<sup>5</sup>, avec une curieuse miniature de la mort et de l'Assomption de la Vierge ; le *Pontifical de Nicolas Psaulme*, à la Bibliothèque de Verdun<sup>6</sup>,

où, sur onze peintures, quatre (Annonciation, Purification, Assomption, Nativité) se rapportent à Notre-Dame.

## II. — Chapelles et Cloître.

Avant l'incendie de 1755, sur les vingt-quatre autels de l'église supérieure (sans les cryptes), on n'en comptait pas moins de dix dédiés à Notre-Dame et aux mystères de sa vie. Voici quelques détails sur leur fondation et sur leur décoration, qui attestent l'intensité de la piété des Verdunois, à l'égard de la Patronne de leur cité.

1<sup>o</sup> Le *maître-autel*, placé dans l'abside occidentale, entre quatre colonnes de cuivre supportant des courtines, était orné, écrit Baleycourt, « d'une très belle et très délicate sculpture dorée, qui représente l'Annonciation, la Nativité et les autres mystères de la Vierge ». Sur la table d'autel était exposée constamment une « *image de Notre-Dame* avec un priant valant neuf cents francs d'or », léguée au début du xv<sup>e</sup> siècle par le doyen Bertrand de Germiny ?

2<sup>o</sup> L'*autel du Jubé*, avec deux chapelles fondées : a) Chapelle de l'Assomption (1312), par Vautrin de Chauldeney, citain de Verdun ; b) Chapelle de la *Conception* (1382), par Julien le Bossu, citain de Verdun.

3<sup>o</sup> L'*autel du Vieux-Chœur*, surmonté d'une *image en relief de Notre-Dame* (Baleycourt), représentée aussi dans le vitrail de l'*oculus*, qui éclairait le Vieux Chœur.

Au même autel, chapelle de la *Purification* avec quatre fondations : deux du xiii<sup>e</sup>, une du xiv<sup>e</sup>, une du xv<sup>e</sup> siècle.

4<sup>o</sup> Autel et chapelle de la *Nativité*, au transept oriental (croisillon nord), fondés en 1396 par l'échevin Roland d'Ancehrue, dans un charmant édicule à baldaquin du xiv<sup>e</sup> siècle.

5<sup>o</sup> Autel de la *Visitation*, fondé (1389) dans une chapelle du collatéral sud.

6<sup>o</sup> Autel de l'*Annonciation* (*ibid.*), dû à Rambaud du Chastel, citain de Verdun, avec deux fondations (1399, 1405).

7<sup>o</sup> Autel de la *Présentation de la Sainte Vierge* (*ibid.*), dans la chapelle au Fer.

8<sup>o</sup> Autel et chapelle de l'*Assomption* (1522), dans le collatéral nord, fondés par les Frères de Musson. Beau rétable

en marbre et pierre, orné d'un bas-relief de l'*Assomption* (mutilé à la Révolution), et décor en bois peint et sculpté avec *attributs de la Vierge*, dans des médaillons.

9<sup>o</sup> Autel et chapelle du *Chapelet* (*ibid.*), début du xvi<sup>e</sup> siècle, par les membres de la Confrérie du Rosaire, et chapelle de *Notre-Dame de Pitié*. La *Piéta* actuelle est l'œuvre du sculpteur nancéien Joseph Jonkker (xviii<sup>e</sup> siècle).

10<sup>o</sup> Autel de *Notre-Dame de Bon-Secours*, transept occidental.

Avec ses dix chapelles, où s'érigéait l'image de Marie et où se célébraient presque chaque jour des messes en l'honneur de ses mystères, la cathédrale apparaissait donc jadis au visiteur comme entièrement vouée au culte de la Mère de Dieu.



13. *Vierge allaitant l'Enfant* (xiv<sup>e</sup> siècle).  
Cloître  
de la cathédrale.

La restauration de l'édifice, entreprise depuis la dernière guerre, va lui rendre en partie ce caractère. De chaque côté du porche, les chapelles de l'*Assomption* et du *Chapelet*, ou de *Notre-Dame de Pitié*, ont heureusement conservé leur attribution séculaire, que rappellent leurs vitraux récents. Depuis la fin du xviii<sup>e</sup> siècle et jusqu'à la Grande Guerre, le croisillon sud du transept oriental, avec son vaste rétable, surmonté de la statue de marbre de *Notre-Dame* par Schobbens, était considéré comme le principal sanctuaire marial de l'église, en même temps qu'il abritait le *Saint Sacrement*.

Or la restauration, ou plutôt la reconstruction de la *grande crypte* orientale (voir figure 10) va permettre désormais — puisque le Jubé n'est pas rétabli — d'y installer la statue et le culte de *Notre-Dame de Verdun*. Il était juste que cet asile de recueillement et de prière, que ce véritable joyau architectural fût entièrement consacré à la Reine de la cathédrale et de la cité. Tandis qu'au-dessus, dans l'église supérieure, les grandes verrières de Gruber raconteront au pèlerin la vie et les prodiges de la *Maîtresse de céans*. (Figures 2 et 5.)

Dans le beau cloître de la cathédrale (voir figure 9), on a installé récemment, à l'angle de la galerie centrale et de celle qui longe les sacristies, une *statue de Notre-Dame* allaitant l'Enfant Jésus (xiv<sup>e</sup> s.). A l'autre extrémité de la grande



14. *Groupe de la Présentation de Jésus au Temple* (xiii<sup>e</sup> siècle).  
*Cloître de la cathédrale.*

galerie, sur un socle, a été replacé le groupe bien connu de la *Présentation au Temple* (xiii<sup>e</sup> s.) qui provient d'un autre édifice. Enfin, à la troisième travée de l'allée orientale, on remarquera le *bas-relief funéraire* du chanoine Jean de Saint-Mihiel († 28 nov. 1349). On y voit le défunt s'agenouiller devant la Vierge qui, dans un mouvement charmant, aide l'Enfant Jésus à retenir un oiseau, qui se débat sur sa poitrine.

C'est ainsi que, dans les dépendances de la cathédrale comme dans l'édifice lui-même, l'art chrétien de toutes les époques a prodigué les images de la Vierge. Mais il est temps d'en venir à son effigie traditionnelle, à celle qu'ont réalisée et vénérée les siècles de foi.



restaurée ou rebâtie par Albéron de Chiny et visitée par saint Bernard, on vénérât déjà une effigie de Notre-Dame de Verdun. Toutefois, c'est seulement au siècle suivant, que ses traits essentiels nous apparaissent. Sur le grand sceau du Chapitre, gravé sans doute au début du XIII<sup>e</sup> siècle, la Vierge se montre en majesté, assise sur un coussin, que supporte un soubassement rectangulaire, flanqué de quatre colonnettes. La rigidité de la pose, des plis des vêtements et du voile, que maintient sur la tête une couronne gemmée, ornée de trois fleurs de lis, donne à l'ensemble un caractère nettement archaïque. Tandis que la main droite de la Vierge se replie en avant pour maintenir l'Enfant Jésus, assis dans l'axe de son corps, sa main gauche supporte un sceptre sommé d'une fleur de lis. Dans sa main gauche, de son côté, l'Enfant Jésus porte un livre.

A ce type de Vierge, assez ordinaire dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, et que l'on retrouve par exemple à la crypte de Mont-devant-Sassey (Meuse), l'âge suivant apportera des modifications notables.

C'est vers la fin du XIII<sup>e</sup> ou au début du XIV<sup>e</sup> siècle, que semble s'être fixé le type définitif de Notre-Dame de Verdun. Il ne nous est connu que par des représentations tardives : le frontispice des « Antiquités de la Gaule Belgique » de l'archidiacre Wassebourg (1549), (voir figure 20) son monument encore visible (quoique mutilé) dans la cathédrale (1555), enfin le Missel (1554), édité à la même époque par ordre de l'évêque Nicolas Psaulme.

Comme dans le sceau ancien du Chapitre, Notre-Dame de Verdun est assise sur une sorte d'autel, que surmonte une tablette chanfreinée. Sur sa tête, une couronne ornée de trois fleurs de lis maintient le voile, qui déborde jusque sur le front. Elle est enveloppée d'un ample manteau, qui s'entr'ouvre pour laisser voir la robe serrée à la taille par une ceinture. De la main droite, la Vierge élève, à la hauteur de sa figure, une fleur de lis épanouie, tandis que de la main gauche elle soutient l'Enfant Jésus, non plus assis dans l'axe de son corps, mais debout sur son genou gauche. Le divin Enfant est couronné ; il bénit de la main droite, alors que de sa main gauche il soutient le globe du monde, sommé d'une croix.

Détail nouveau, et qui demeurera la caractéristique de

la Vierge Verdunoise : elle foule aux pieds le dragon infernal, symbole des hérésies. Sur le soubassement du monument de Wassebourg, au-dessous de la scène, qui réunit la Vierge,

l'archidiacre-donateur et les six enfants de chœur chantant le *Monstra Te*, on lit cette légende explicative :



REPRÉSENTATION DE L'IMAGE NOSTRE-DAME DE VERDUN : Ordonnée par Saint Pulchre, cinquième Evesque dicelle Cité, selon le décret du Concille de Calcédoine : où il fut présent, quand les hérésies contre la Vierge Marie furent confondues. Et décrété, que désormais serait appelée CHRISTOTOKOS et THEOTOKOS : C'est-à-dire Mère du Christ et Mère de Dieu. En l'an de grâce quatre cent cinquante-deux.

16. Missel de Nicolas Psaulme (xvi<sup>e</sup> siècle.)  
Le Prélat est à genoux  
devant la statue de Notre-Dame.

A l'autel du Jubé, cette « image belle, grande et pleine de majesté », nous dit le chanoine Baleycourt, était accostée de deux anges élevant des flambeaux. Habituellement, la statue de Notre-Dame était revêtue d'une robe, plus ou moins ornée selon le rite des fêtes. On lui mettait aussi des bijoux, comme ce collier « en forme de patenostre », orné de perles et de cabochons de vermeil, et cette couronne de vermeil « à onze fleurs de lise (*sic*) d'or », que lui offrit, en 1413, dame Poince, fille de Roland d'Anceuvre, le fondateur de la chapelle de la Nativité. Durant le temps de la Passion, Notre-Dame de Verdun, d'après le Cérémonial de la cathédrale, devait être revêtue d'une robe de deuil, et, le jour du Jeudi Saint, on lui passait même un sarrau de toile.

« Aussi, nous dit le chanoine Baleycourt, est-ce devant cet autel et cette agréable et parfaite image de Notre-Dame, que

les fidèles et dévots, qui veulent lui rendre leurs vœux et hommages journellement, cette église demeurant continuellement ouverte pendant le jour, se vont principalement mettre à genoux, comme devant celle qui leur représente le plus naïvement et apparemment la majestueuse et très charitable Vierge, patronne de Verdun<sup>1</sup>. »

Le renouveau de dévotion, qui se manifesta au xvii<sup>e</sup> siècle, à l'égard de la Vierge de la cathédrale, en fit multiplier et parfois aussi déformer le type. En 1638, au lendemain de la grande peste et du vœu des échevins, le doyen du Chapitre, Mathieu de la Réauté, dépensa soixante écus d'or pour faire sculpter une autre Vierge assise, d'un style tout moderne, dont on ignore la destinée. C'est elle, semble-t-il, que représentent, assise sur l'arête du grand comble de la cathédrale, entre les quatre tours, divers monuments figurés : sceau du tabellionage du Chapitre, armoiries du même Chapitre, enregistrées par d'Hozier en 1697, gravure populaire avec l'inscription : *Spes populi virduensis*, médailles des confréries de saint Joseph et de saint Isidore. Récemment une piété avertie a réédité ces images, souvenirs touchants de la dévotion populaire envers la Protectrice de la cité.

La vénérable statue de Notre-Dame de Verdun resta sur l'autel du Jubé jusqu'en 1755, date de l'incendie de la cathédrale et des bouleversements qui transformèrent entièrement l'édifice. Le Chapitre la reléqua alors dans le transept occidental, où elle fut brisée, le 28 novembre 1793, avec les autres images de la cathédrale.

Dans la seconde moitié du xviii<sup>e</sup> siècle, l'autel érigé dans le croisillon sud du transept oriental, pour remplacer celui



17. Image populaire de Notre-Dame, dite du « Monstrate » (xviii<sup>e</sup> siècle).

du jubé, avait été surmonté d'une statue de la Vierge en marbre blanc, œuvre du sculpteur anversois Schobbens. Cette sculpture, d'une majesté un peu lourde, fut elle-même mutilée à la Révolution, restaurée, puis meurtrie à nouveau, lors des bombardements de 1916-1917. Au-dessus de la porte principale de l'église, s'érige encore une banale effigie de la Vierge, copiée, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, par le sculpteur Mangeot de Saint-Mihiel, sur la Vierge d'argent du trésor<sup>2</sup>.



18. La statue de Notre-Dame de Verdun.

évéque de Verdun, en présence de S. E. Mgr Chollet, archevêque de Cambrai et ancien évêque de Verdun. Depuis cette époque, la nouvelle image de Notre-Dame est exposée à la vénération reconnaissante des fidèles.

L'artiste a interprété, sans archaïsme désuet, la noble tradition du XIII<sup>e</sup> siècle. Digne et souriante comme une reine, dont elle porte le costume, Notre-Dame de Verdun tient, de la main droite, une fleur de lis, tandis que, de la gauche, elle soutient l'Enfant Jésus. Celui-ci bénit de la main droite et porte, dans la gauche, le globe du monde. De son pied virginal, Marie foule un dragon, reproduction

\* \* \*

Au printemps de 1932, un maître de la sculpture française contemporaine, admirateur éclairé de l'art du moyen âge, H. Bouchard, depuis membre de l'Institut, visitait la cathédrale mutilée. Profondément ému par ce qu'il voyait, il conçut le projet de reconstituer la statue traditionnelle de Notre-Dame de Verdun. L'œuvre, réalisée en pierre de Lavoux (Vienne), fut solennellement bénite le 20 octobre 1932, en la fête traditionnelle des Prodiges, par S. E. Mgr Ginisty,

de celui qui figure dans le groupe connu de l'abbaye d'Oignies (xiii<sup>e</sup> siècle). Sur le socle de la statue, les mots : *Christotocos*, et *Theotocos* rappellent l'antique tradition verdunoise, remontant à saint Pulchrône. Par là se marque l'intention qu'ont eue les inspireurs de l'œuvre, non pas d'innover, mais simplement de restaurer un culte, que légitimement de longs siècles de vénération reconnaissante.

## II. — Le Reliquaire.

Outre la statue vénérable, exposée sur l'autel du jubé, la cathédrale possédait jadis un reliquaire de la sainte Vierge. C'était, d'après un inventaire du 8 février 1746, « une espèce de chapelle, soutenue de quatre colonnes d'argent sur une base de cuivre doré, dans laquelle est un cylindre de cristal posé horizontalement, où l'on voit un peu de linge et des cheveux, avec inscription d'une part : *de capillis Beatæ Mariæ Virginis*, et de l'autre part : *De comesia Beatæ Mariæ Virginis*<sup>3</sup> ». C'est-à-dire : « des cheveux et de la chemise de la Bienheureuse Vierge Marie ».

Il serait intéressant de savoir d'où venait spécialement cette dernière relique. Mais elle n'était accompagnée d'aucune inscription latine ou même grecque, attestant une origine orientale, comme celles qui marquaient les sachets à reliques de la grande châsse de la cathédrale. C'est pourquoi Monseigneur d'Hallencourt prit le parti de faire placer les reliques de la Vierge avec d'autres restes de saints, dépourvus d'authentiques, dans une châsse en plomb, qui devait être « déposée et ensevelie avec respect », sous le grand autel de la cathédrale. Quant au reliquaire de Notre-Dame, il fut vendu avec d'autres, que le prélat trouvait « d'une forme irrégulière et pour la plupart dégradés », afin d'acheter un ornement blanc.

Jusqu'à la Révolution, la cathédrale posséda en outre une relique du Saint-Lait, qui, comme les reliques du même genre, devait simplement provenir de la grotte du Saint-Lait, que les pèlerins visitent toujours à Bethléem. Au xvii<sup>e</sup> siècle, il y avait, d'après Baleycourt<sup>4</sup>, pour la vénération de cette relique, un Salut avec verset et oraison spéciale.

\* \* \*

A propos des reliques mariales de la cathédrale, il est intéressant de remarquer — sans prétendre dresser ici un catalogue complet — que d'autres églises du diocèse en possédaient ou même en possèdent encore.

A Verdun, dans la collégiale Sainte-Madeleine, on conservait des cheveux de la Vierge, avec des parcelles de ses vêtements et de son tombeau<sup>5</sup>. Dans la partie jadis toulouise de la Meuse, les abbayes de Rangéval et de Jeand'heurs possédaient aussi des fragments de vêtement et des cheveux



19. *Statue-Reliquaire du saint Voile, ou « Notre-Dame de Verdun, Patronne de la Cathédrale et de la Cité ».*

de Notre-Dame. Actuellement encore, dans les églises de Couvertpuits (1771), de Luméville (1778) et à la chapelle de Chécourt, près de Dainville (1895)<sup>6</sup> on vénère des parcelles du voile de la Vierge. Enfin, la chapelle de Benoîte-Vaux offre toujours à la vénération des pèlerins, dans deux reliquaires différents, des fragments d'un vêtement, d'un voile, du tombeau et de la maison de Marie.

Berceau et centre de la dévotion à la Mère de Dieu dans le pays verdunois, durant de longs siècles, la cathédrale ne pouvait demeurer plus longtemps privée de relique mariale.

La munificence de Mgr Harscouët, évêque de Chartres, et gardien du célèbre Voile de la Vierge, conservé dans cet illustre sanctuaire, depuis Charles le Chauve, vient d'enrichir Verdun d'un fragment de cette insigne relique. Les 19 et 20 octobre 1933, des fêtes magnifiques, présidées par Monseigneur Ginisty et Mgr Harscouët lui-même, ont inauguré, dans la cathédrale de Verdun, le beau reliquaire de la Vierge offert par la piété des fidèles de Notre-Dame. Il reproduit les traits de la Vierge de Bouchard, trônant entre les quatre tours de la cathédrale, et accostée de deux anges en prières, comme jadis sur l'autel du jubé. De sa main droite, la Vierge soutient un petit édicule, qui reproduit l'ancien portail XIII<sup>e</sup> siècle de la cathédrale et renferme la relique. Un rempart crénelé l'entoure.

Désormais, dans son sanctuaire verdunois, Marie se rend présente à ses fidèles, à la fois par sa douce image, par le vêtement qui toucha sa chair virginale, surtout par sa puissante intercession et par les bienfaits que sa miséricorde tient en réserve.

Faut-il rappeler pour finir, que c'est à Verdun que fut ciselée et ornée d'émaux aux douces nuances, vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle, la châsse de Notre-Dame encore exposée dans le chœur de la cathédrale de Tournai ? Elle porte, en effet, la signature du maître-émailleur Nicolas de Verdun, dont les chefs-d'œuvre enrichissent encore la cathédrale de Cologne (châsse des Rois Mages) et Klosterneubourg, près de Vienne (autel dit « de Verdun »<sup>7</sup>).



## CHAPITRE VI

### Notre-Dame de Verdun dans la liturgie et dans la piété populaire



#### *I. — Office canonial.*

Dans la cathédrale, vouée séculièrement au culte de Notre-Dame, autour de son image vénérée, de ses reliques,



Chaque jour, en effet, avant l'office de Prime et les Vêpres <sup>1</sup>, six enfants de chœur se rendaient, les yeux baissés et les bras croisés, devant l'autel de Notre-Dame du jubé. Là, après avoir fait une inclination profonde, deux des petits clercs chantaient :

*Monstra te esse Matrem,*

Les deux suivants reprenaient :

*Sumat per te preces.*

Les deux derniers chantaient à leur tour :

*Qui pro nobis natus,*

Enfin les six concluaient ensemble :

*Tulit esse tuus.*

De cet usage, qui d'ailleurs existait aussi à la collégiale voisine de Sainte-Madeleine, il subsiste encore à la cathédrale un monument curieux, quoique doublement mutilé par la Révolution et par la Grande Guerre. C'est le monument de Wassebourg, dont il a déjà été question, et que son auteur avait fait placer au-dessus de sa tombe, face à la Vierge du Jubé. Aux pieds de Notre-Dame de Verdun, entourée d'inscriptions qui rappellent ses titres et sa mission, sont agenouillés face à face le vieil archidiacre et les six petits clercs en surplis chantant la strophe : *Monstra te*. Au-dessous du groupe, sur une banderole, on lit ce texte de l'Écriture : *Ex ore infantium perfecisti laudes ut destruas inimicos eius*. Qu'on peut traduire ici : « De la bouche des enfants tu as tiré sa louange, afin de détruire ses ennemis. » Il est possible,



21. Monument de l'archidiacre Wassebourg (xvi<sup>e</sup> siècle).

comme on l'a suggéré <sup>2</sup>, que le chant du *Monstra te* ait été introduit et maintenu dans la suite à la cathédrale, grâce à une fondation de Wassebourg. Aujourd'hui encore, les petits clercs de Notre-Dame de Verdun renouvellent, dimanches et fêtes, devant la statue de Marie, le rite pieux institué par le vieil archidiacre.

De temps immémorial, à Verdun, avant chaque heure canoniale, le chanoine hebdomadaire entonne l'*Ave Maria* que le chœur continue ensuite jusqu'à la fin. Cet usage, disons-le tout de suite, n'est pas particulier à Verdun. On le trouve établi à la cathédrale de Toul, dès 1433 <sup>3</sup>, et il reste pratiqué dans divers ordres religieux, comme les Prémontrés, les Cisterciens, les Dominicains et les Servites. Notons encore que, tous les samedis de l'année, le Chapitre de Verdun ajoutait les litanies de la sainte Vierge à l'office des Vêpres et de Complies.

## II. — *Messes et processions.*

Chaque semaine, aux dix autels consacrés à la Vierge et aux mystères de sa vie, de nombreuses messes étaient dites en son honneur. Après réduction des anciennes fondations, un document de 1614, cité par Baleycourt, indique encore 380 messes annuelles à acquitter aux quatre autels de la Conception, de la Nativité, de l'Annonciation et de l'Assomption.

Bien entendu, c'est à l'autel de Notre-Dame du jubé qu'était attaché le plus grand nombre de fondations de messes. A l'envi, on y vit contribuer des prélats, comme le cardinal Louis de Bar (1421) et l'évêque Louis de Haraucourt (1456), des nobles ou des dignitaires, tels que Jacques d'Apremont (1520) et Colard de Marcey (1375). Au total, on comptait, d'après le Nécrologe de la cathédrale, près de sept cents messes (676) fondées à l'autel du jubé, dont une quotidienne, une chaque samedi et cinq autres par semaine. A la cathédrale, la messe solennelle en l'honneur de Notre-Dame, « Patronne de Verdun », se célébrait, non pas le samedi comme dans d'autres sanctuaires, mais le mardi. Elle se chantait, avec orgue, après les matines, à l'autel du jubé <sup>4</sup>. On a vu plus haut (ch. III) comment cette messe avait été enrichie d'indulgences par le pape Léon X.

Nous sommes moins bien renseignés sur les *processions*, qui avaient lieu dans l'église en l'honneur de Notre-Dame, spécialement avant la messe capitulaire <sup>5</sup>. Toutefois nous savons que le jour de l'Ascension, lors de la cérémonie surnommée « le rachat des châsses », qui rassemblait dans la nef de la cathédrale tous les reliquaires de la ville, les religieux et autres qui les avaient apportées s'en allaient « processionnellement en chape, en commençant un salut en l'honneur de la Vierge, s'agenouiller devant la fierte (châsse) de Notre-Dame, l'encenser, la baiser <sup>6</sup>... ». Dans son « Sermon des Grâces que la glorieuse Vierge Marie a fait (*sic*) à Verdun », prononcé le 3 septembre 1671, le R. P. Quillot remarque <sup>7</sup> : « *Je n'ay pas assés de temps non plus, ny d'éloquence pour vous décrire la piété, la pompe, la majesté avec laquelle on fait le service divin dans la cathédrale, ces dévotions fréquentes, ces processions augustes et particulières et générales, cete musique pleine et harmonieuse qui n'a jamais cessé, ces Messes de Notre-Dame les mardys... qui se chantent avec tant de piété et de pompe, qu'elles attirent la dévotion de toute la Ville...* »

### III. — Fêtes mariales.

Les deux principales *fêtes* de Notre-Dame, à la cathédrale, étaient la *Nativité* (8 septembre) et l'*Annonciation* (25 mars).

La fête de la Nativité, célébrée à Constantinople au vi<sup>e</sup> siècle, est mentionnée dès le siècle suivant dans l'*Ordo* de l'évêque de Reims Sonnâtis († 631) <sup>8</sup>. A Verdun, elle était la principale fête de la cathédrale ; c'est pourquoi le Chapitre de la collégiale Sainte-Madeleine venait la célébrer chaque année avec les Vénérables de la grande église.

Quant à l'*Annonciation*, elle était considérée comme la fête principale de tout le diocèse ; à Saint-Mihiel, par exemple, elle inaugurait l'année civile. Au début du xv<sup>e</sup> siècle, Oury Joffroy de Romagne, notaire en la cour de Verdun et secrétaire de la cité, avait fondé le 25 mars, à l'autel du jubé, une messe solennelle, après laquelle on devait chanter, rapporte le Nécrologe, le répons *Gaude Maria*, ainsi que la prose *Inviolata*. Pendant ce temps, le prêtre et le *custos* du chœur, en chapes de soie, allaient encenser l'autel et

l'image de Notre-Dame, ainsi qu'on avait coutume de faire, dit le texte de la fondation, « le jour de la Conception de la même Bienheureuse Vierge Marie ».

Donc, à cette date (1424), la fête de la Conception était célébrée solennellement en la cathédrale. Aussi bien, vers 1340, un concile de Trèves l'avait adoptée et l'on peut supposer que les églises suffragantes de cette métropole l'introduisirent pareillement dans leur liturgie.

Ajoutons ici, qu'au xvii<sup>e</sup> siècle, la fête de l'Annonciation était annoncée par la grosse cloche de la cathédrale, et que les pèlerins y venaient nombreux de tout le pays, attirés par l'indulgence plénière, octroyée en 1610 par Paul V. Baleycourt dit formellement <sup>9</sup> : « *Avant les guerres, qui commencèrent en l'an 1634, les peuples des villages du diocèse venaient en foule à Verdun, au jour de la dite feste (25 mars), pour y faire leurs dévotions et rendre leurs vœux et honneur à la Sainte Vierge.* »

Le vendredi qui précède le dimanche des Rameaux, le Chapitre de la cathédrale célébrait déjà, au xvii<sup>e</sup> siècle, l'office de Notre-Dame de Pitié, dont Baleycourt reproduit les antiennes spéciales <sup>10</sup>. Enfin, le 22 août de chaque année, jour de l'octave de l'Assomption, une messe solennelle était célébrée en la gracieuse chapelle des Frères de Musson, à la mémoire des fondateurs.

#### IV. — *Littérature mariale.*

On ne peut qu'indiquer ici les traits principaux de la littérature d'inspiration liturgique, qui fleurit autour de Notre-Dame de Verdun, et dont les pièces principales étaient exécutées à ses fêtes. Pendant l'Avent, après le chant de l'*Inviolata*, le chœur entonnait la prose : *Mittit ad Virginem*. Les dimanches après Noël, celle-ci était remplacée par la séquence : *Lætare puerpera*. Un manuscrit du xv<sup>e</sup> siècle nous a gardé un recueil d'« oraisons et de pieuses méditations adressées à la Bienheureuse Vierge ».

Au xvii<sup>e</sup> siècle, le chanoine Baleycourt s'appliqua à signaler ou même à recueillir les pièces latines, liturgiques ou extraliturghiques composées en l'honneur de Notre-Dame de Verdun. Lui-même la célébrait en vers, comme l'indique ce verset un peu précieux de style :

*In hoc amaro mari  
Quæ mereris amari  
Juva nos, ô Maria !*

que nous traduirons ainsi : « Sur cet mer amère, Toi qui mérites d'être aimée, secours-nous, ô Marie ! »

Le renouveau du culte de Notre-Dame de Verdun à l'époque actuelle a fait reflourir en son honneur la poésie et la musique. Un prêtre du diocèse <sup>12</sup> a composé, pour la fête du 20 novembre, le « Poème de Notre-Dame de Verdun », avec plusieurs cantiques populaires. De son côté, le Maître de Chœur de la cathédrale <sup>13</sup> a offert à la Patronne de la Cité une belle Cantate latine, destinée à être accompagnée par deux orgues et par l'orchestre. Dans l'*Echo de Notre-Dame*, Bulletin mensuel de la Cathédrale, se sont succédé, depuis 1932, les poétiques hommages de divers Ordres religieux à la Protectrice séculaire de la Cité. Enfin, la Chorale de la cathédrale est allée chanter ses louanges dans diverses paroisses du diocèse, pour ranimer par cette croisade artistique la piété et la confiance du pays meusien envers Celle que jadis tant de pèlerinages honorèrent.

#### V. — *Confréries.*

La piété populaire donna naissance de bonne heure, dans la cathédrale, à des associations pieuses ou *confréries*. La plus ancienne fut celle « du Chapelet » — on dirait aujourd'hui « du Rosaire », — érigée dès 1493 à l'autel de Notre-Dame du Jubé, et approuvée en 1495 par l'évêque Guillaume de Haraucourt. Les confrères se firent autoriser, en même temps, à construire, auprès du porche de la cathédrale, une belle chapelle, dite du Chapelet, dont on a mentionné plus haut l'ingénieuse décoration. Un siècle plus tard (23 juin 1600), une Confrérie canonique du Rosaire fut instituée par un acte authentique, récemment retrouvé, en l'église des Frères Prêcheurs de Verdun. Par suite, la Confrérie de la cathédrale, érigée jadis en dehors des formes régulières, observées à Rome depuis le Concile de Trente, ne pouvait plus jouir des mêmes privilèges spirituels <sup>14</sup>. Elle n'en continua pas moins ses dévotions à l'autel du jubé. Au xvii<sup>e</sup> siècle,

c'est encore elle qui y faisait célébrer la messe solennelle du mardi, avec diacre et sous-diacre, choristes et orgue. Les confrères avaient leur tronc pour les offrandes, dans la cathédrale, proche de la chaire du prédicateur.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'antique Confrérie du Chapelet ou du



22. *Les Petits Clercs de Notre-Dame de Verdun.*

Rosaire s'est reconstituée à la cathédrale. Elle y assure, chaque jour, la récitation publique du chapelet, et chaque semaine la célébration d'une messe, ainsi que le salut du samedi. De son côté, la Congrégation paroissiale des Enfants de Marie tient ses réunions dans l'ancienne chapelle du Chapelet et de Notre-Dame de Pitié. Enfin, une initiative

récente et fort heureuse a entouré la Vierge d'une véritable « cour angélique » : celle des « Petits Clercs de Notre-Dame », qui, revêtus de l'aube liturgique, participent pieusement aux chants et aux cérémonies de la cathédrale. Pour l'antique Patronne de l'église et de la cité, il n'y aura jamais assez d'honneurs ni de louanges : *De Maria nunquam satis*.

---

## CHAPITRE VII

### Le Culte de Notre-Dame dans la Cité

---

#### I. — Dans les églises.

En 1652, le P. de Condé, écrivant la vie de l'Evêque Charles de Lorraine (1611-1622), parlait en ces termes de Verdun : « *Je ne puis obmettre, que cette noble Cité peut bien estre maintenant appelée, comme Constantinople estoit autrefois, la Ville de la Vierge, elle s'y est vouée de tout temps; sa tendresse à cette dévotion a esté sa conservation la plus assurée* <sup>1</sup>. »

De son côté, le chanoine Baleycourt remarquait, vingt ans plus tard : « En la ville de Verdun, l'impiété, l'irrégion, l'erreur, l'hérésie et semblables pestes dangereuses n'ont aulcune entrée, ny retracte. Mais, grâce à Dieu et à la Sainte Vierge, la piété, la dévotion et la religion chrétienne et catholique y sont notoirement dans leur lustre... *Et, entre autres dévotions, celle envers la Sainte Vierge est spéciale, comme envers la Sainte Patronne de la dite ville, qui en a receu des faveurs et assistances, lesquelles ne sont pas communes à toutes les villes* <sup>2</sup>. »

De cette affirmation, qui semblerait téméraire à certains, les faits racontés plus haut : pèlerinages, processions, fondations pieuses, confréries, sont déjà une preuve assez convaincante. Mais l'empreinte de la dévotion à Marie se retrouvait jadis et aussi bien se retrouve encore en partie, dans toute la cité : églises, portes, rues et demeures particulières. De même que l'image de l'église Notre-Dame de Verdun

occupe, sur le sceau traditionnel de la ville, une place d'honneur.

A vrai dire, rien de bien étonnant que le culte de Notre-Dame ait tenu une place éminente dans les églises collégiales, abbatiales, ou conventuelles, et dans les huit paroisses du Verdun d'autrefois. Bien des villes de France pourraient se



23. Sceau de Verdun.

*L'église Sainte-Marie dans l'enceinte du Rempart.*

prévaloir d'un zèle égal. Toutefois Baleycourt remarque « qu'il n'y a pas une paroisse en laquelle l'image de la Sainte Vierge Marie n'y ait sa place sur le maistre autel, ou bien en un lieu éminent tout voisin, ou à costez dudit maistre autel ; laquelle image est plus ornée et parée que les autres, pour faire paroistre l'honneur spécial que l'on porte à cette Sainte Vierge, par dessus tous les autres saints, voire mesme par dessus les patrons des dictes églises paroissiales<sup>3</sup> ».

Par exemple à Sainte-Madeleine, qui, il est vrai, était

collégiale, et non pas paroissiale, la crypte du XI<sup>e</sup> siècle était entièrement consacrée au culte de la sainte Vierge. Trois fois par semaine (mercredi, jeudi et vendredi), il y avait une messe basse de Notre-Dame, à l'autel de son Annonciation, et tous les samedis une messe haute. Les six vendredis de Carême, une messe était dite, en vertu d'une fondation, à l'autel de Notre-Dame de Pitié. Signalons encore, à la Madeleine, entre autre pratiques de dévotion mariale, le chant solennel des litanies de Lorette tous les samedis du mois, au son de la grosse cloche.

Les autres églises de Verdun avaient, bien entendu, leur chapelle de la Vierge. A Saint-Pierre l'Angelé, à Saint-Jean du Cloître, à Saint-Airy, à Saint-Médard, à Saint-Sauveur, à Saint-Victor, à l'hôpital Sainte-Catherine, l'image de Notre-Dame trônait au-dessus du maître-autel, avec celle du titulaire de l'église. Souvent une statue secondaire de Notre-Dame de Pitié était vénérée, à côté de l'autel majeur, ou bien dans une chapelle spéciale.

A l'hôpital Sainte-Catherine, la Vierge était la patronne de la Confrérie de la Miséricorde. Chaque jour, le personnel de l'hôpital chantait un salut en son honneur, du moins au XVII<sup>e</sup> siècle <sup>4</sup>. Dans la chapelle des Carmélites de la Place d'Armes était érigée une Confrérie de Notre-Dame du Mont-Carmel. Pour les étudiants de leur collège, les Jésuites avaient institué, de leur côté, une « Congrégation première », sous le titre de l'Annonciation, qui fut affiliée aussitôt <sup>5</sup> à la célèbre Congrégation du Collège Romain. On sait déjà que, depuis 1600, se tenait dans la chapelle des Dominicains l'assemblée de la Confrérie du Rosaire. Enfin en 1608, s'était fondé à Verdun un monastère de la Congrégation Notre-Dame de Saint-Pierre Fourier. Détruit par la Révolution, il se rétablit au XIX<sup>e</sup> siècle et reconstruisit sa belle chapelle en 1843. Vidé par la persécution au début du XX<sup>e</sup> siècle, abandonné définitivement lors de la Grande Guerre, ce cloître voué à Notre-Dame a été remplacé, dans le même quartier de la cité, par le nouveau Carmel <sup>6</sup>.

## II. — Dans la ville.

Ce n'est pas seulement dans les églises et dans les cloîtres qu'était vénérée l'image de Notre-Dame, patronne de la cité.

La piété des Verdunois l'avait placée sur les six entrées principales de leur ville : la Porte Saint-Victor, la Porte de la Tour des Champs, la Porte-Chaussée, la Porte de France, la Porte du Faubourg du Pré, et la Porte Notre-Dame, sous la citadelle. Au témoignage de Baleycourt, l'image de Marie gardait même les « putys » ou poternes, comme le « Puty près du moulin de la ville ». D'anciennes portes du moyen âge, telles que la Porte d'Ancehrue et la Porte voisine de Saint-Paul et des Jacobins, avaient pu être démolies au xvii<sup>e</sup> siècle ; la statue de la Vierge, qui les ornait, avait été replacée honorablement contre le mur d'une maison voisine.



24. *La Vierge des Gros Degrés* (xiv<sup>e</sup> siècle).

C'est ainsi que plusieurs rues ou passages de la ville possédaient leur Madone protectrice. Il est remarquable que deux des accès principaux de la cathédrale : la rue, dite encore « de la Belle-Vierge », et l'escalier des « Gros-Degrés », aient été ornés d'images vénérées de Notre-Dame. La Vierge des Gros-Degrés subsiste toujours dans la montée de

la Ville-Haute, comme pour ménager au pèlerin de Notre-Dame de Verdun une halte pieuse et bienfaisante. Au temps du chanoine Baleycourt, autour de cette statue se voyaient « des distiques, devises et louanges de Nostre-Dame ».

Beaucoup de Verdunois plaçaient des statuettes de Notre-Dame à la façade, ou bien aux angles de leurs demeures. Ils les illuminaient les soirs des solennités mariales. Avant les destructions de la Grande Guerre, on voyait encore, dans les rues du Vieux Verdun, nombre de niches ayant abrité autrefois, ou même abritant encore des images de la Vierge. Souhaitons, avec le vénérable chanoine Baleycourt, que ce pieux usage se perpétue parmi les Verdunois d'aujourd'hui. Il donnera à leurs rues et à leurs demeures ce sceau de ferveur mariale, qui sera pour les visiteurs un rappel de leur plus ancienne histoire. Déjà, au xvii<sup>e</sup> siècle, le pieux chanoine

que nous avons tant de fois cité invoquait le témoignage d' « un bon religieux, qui avait suivy les sentiments d'autres, qui nommaient Verdun la Ville de la Vierge, parce que cette ville s'estoit de tout temps vouée à cette Empèrièrè du Ciel ? ».

---

## CONCLUSION

### L'avenir

—••—

Entre la dévotion à Notre-Dame de Verdun, la Cathédrale et la Cité, l'histoire qu'on vient de lire montre une sorte d'harmonie préétablie. Dans une ville essentiellement guerrière et dont les deux syllabes celtiques signifient « la Belle Forteresse », Marie s'est révélée, aux âges troublés du ve, du xii<sup>e</sup>, du xvi<sup>e</sup> et du xvii<sup>e</sup> siècle, comme une Citadelle protectrice : *Turris David*; comme une armée rangée en bataille : *Sicut acies ordinata*. Son image a monté en quelque sorte la garde aux portes de la ville et sur ses remparts, contre l'hérésie et les invasions. Sa cathédrale elle-même, avec ses murs austères et ses quatre tours dressées vers le ciel, ressemblait à un donjon, analogue à la moderne basilique de Fourvières.

A Verdun, à la différence de Chartres, de Reims et d'Avioth, le culte de Notre-Dame s'est paré, moins de beauté ou de grâce, que de force virile. Dans son sanctuaire, l'élément proprement artistique est resté secondaire. La Beauté, toujours grave d'ailleurs, est à l'intérieur, comme il convient à un culte qui stimule surtout les vertus actives : Force, Prudence, Vigilance. Ne sont-ce pas d'ailleurs les qualités reconnues de la robuste et grave population des rives de la Meuse, transposées et idéalisées en une Créature d'élite ? La Vierge de Verdun est bien de chez nous, comme sainte Jeanne d'Arc, saint Pierre Fourier, la vénérable Alix Le Clerc, comme tous ces saints, fleurs robustes du sol lorrain.

C'est parce qu'il appartient à notre patrimoine religieux et historique, que le culte de Notre-Dame de Verdun méritait

de reflleurir. De son tronc près de quinze fois séculaire, on l'a montré plus haut, sont issus tour à tour les pèlerinages justement populaires de Benoîte-Vaux et de Saint-Victor de Verdun, Mais la sève originelle n'en reste pas définitivement tarie.

Au moment où, après une épreuve sans précédent, Verdun se rajeunit en faisant revivre les gloires de son Passé : sa vieille enceinte, sa Princerie, sa crypte, jusqu'à son élite de « citains », pourquoi ne ranimerait-il pas du même geste le culte de la céleste Patronne de sa cathédrale ?

Ici donc rien d'une usurpation sur des droits légitimes ; rien d'une exagération de faits, que l'on retrouverait ailleurs. Certes, dans d'autres églises et dans d'autres cathédrales de France, ce « Royaume de Marie », on pourrait découvrir nombre d'usages que l'on a signalés à Verdun. Mais trouverait-on partout une aussi haute antiquité, un tel ensemble de souvenirs et d'usages liturgiques ou privés, une telle continuité dans le culte fervent de Marie ? Dans quelle cité, dans quel sanctuaire de l'ancienne Austrasie, Notre-Dame, « Mère de Dieu » et « Mère du Christ », fut-elle honorée avant la ville et la cathédrale de saint Pulchrône ? De son sanctuaire verdunois n'a-t-elle pas rayonné jusque dans le Pays Messin ?

Le Passé répond ici largement de l'Avenir. Quoi qu'il advienne, Verdun voudra rester la « ville pieuse », la « ville mariale » de nos « Marches de l'Est ». Dans le sanctuaire restauré et paré avec un soin filial, où son Pontife a replacé l'image traditionnelle de Notre-Dame, les Verdunois rediront à l'avenir la prière du poète meusien :

Sur la Cité qui vous en prie,  
Vous sèmerez vos doux bienfaits,  
Car elle espère en vous, Marie,  
Mais gardez-lui toujours la *Paix*.

(P. BERTIN.)



## BIBLIOGRAPHIE

—••—

NOTA. — Cette brochure n'étant pas un ouvrage d'érudition, on a donné seulement ici les ouvrages principaux cités par l'auteur et auxquels le lecteur pourra se reporter au besoin.

CH. AIMOND : *La Cathédrale de Verdun*, avec 20 pl. hors texte, in-8°. Nancy, 1909.

CH. AIMOND : *Le Nécrologe de la Cathédrale de Verdun*, in-8°, Strasbourg, 1910.

J. BALEYCOURT : *La Ville de Verdun et le Pays Verdunois sous le patronage et la protection de la sainte Vierge Marie, Mère de Dieu*. Bibliothèque de Verdun, manuscrit 711 (an. 1674).

N. FRIZON : *Petite Bibliothèque Verdunoise*. Tome I (Mémoire du chan. Guédon et Sermon du P. Quillot), in-16, Verdun, 1885.

ROUSSEL : *Histoire ecclésiastique et civile de Verdun*, 2<sup>e</sup> édition, in-8°, Bar-le-Duc, 1864.

WASSEBOURG : *Antiquitez de la Gaule Belgicque*, petit in-f°, Paris, 1549.

PÉRIODIQUES : *Semaine Religieuse* du diocèse de Verdun. — *Echo de Notre-Dame* (Bulletin mensuel de la cathédrale de Verdun), articles de M. l'abbé SOUPLÉ.

Voir aussi le récent *Manuel de Dévotion à Notre-Dame de Verdun*. (Bar-le-Duc 1933.)

—•••—

## NOTES

### CHAPITRE I

<sup>1</sup> N. FRIZON, *op. cit.*, p. 5, sq.

<sup>2</sup> PERTZ. *Monumenta Germaniae*. SS. VIII, 294.

<sup>3</sup> Voir notre ouvrage sur la *Cathédrale*, ch. 1, pour la discussion des textes.

<sup>4</sup> Dans son intéressant travail : *La Dévotion à la Sainte Vierge dans le diocèse de Toul-Nancy* (Nancy, 1922, in-8°), M. le chanoine E. MARTIN indique (p. 1), qu'au v<sup>e</sup> siècle la cathédrale de Toul fut d'abord dédiée à la fois à Notre-Dame et à saint Etienne, et que, comme à Verdun, on attribuait cette dédicace au premier évêque du diocèse, ici saint Mansuy. Le titre de Notre-Dame disparut bientôt de la cathédrale toulouise. A Metz, le culte de Marie paraît plus récent qu'à Verdun.

<sup>5</sup> Dans D. CALMET : *Histoire de Lorraine*, t. I preuves c. 198. Pour permettre au lecteur de retrouver facilement les textes des Chroniqueurs verdunois : *Bertaire, Laurent de Liège, le Continuateur de Saint-Vanne*, nous les citerons d'après D. Calmet, au lieu de Pertz ou de Migne, moins accessibles.

<sup>6</sup> CALMET, *op. cit.*, c. 209.

<sup>7</sup> *Id.*, c. 210.

<sup>8</sup> CH. AIMOND : *La Cathédrale*, p. 14.

<sup>9</sup> *Ibid.*

### CHAPITRE II

<sup>1</sup> CALMET, c. 226.

<sup>2</sup> *Id.*, c. 228 sq.

<sup>3</sup> Bibl. de Verdun, manuscrit n° 6, f° 269.

<sup>4</sup> CALMET, c. 230.

<sup>5</sup> *Op. cit.*, p. 186.

<sup>6</sup> Ce tableau du xvii<sup>e</sup> siècle, étudié jadis par nous dans le *Bulletin de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc*, appartenait en 1914 à l'Hôpital Saint-Hippolyte de Verdun, détruit par la Grande Guerre. Il se trouve aujourd'hui à l'Hôpital Sainte-Catherine.

<sup>7</sup> CALMET, c. 230.

<sup>8</sup> *Id.*, c. 231. A la suite de M. GROSSDIDIER DE MATONS, dans sa thèse sur *Le Comté de Bar* (p. 139, n. 2), nous plaçons cet événement en 1132 au lieu de 1136.

<sup>9</sup> WASSEBOURG, f° 296 v°.

<sup>10</sup> BALEYCOURT, p. 181.

<sup>11</sup> CALMET, c. 236.

<sup>12</sup> V. notre travail sur la *Cathédrale*, p. 18 sq.

<sup>13</sup> CALMET, c. 240 sq.

<sup>14</sup> *Histoire de Verdun* (Verdun 1867-1870), t. II, p. 227.

<sup>15</sup> *Cartulaire de la Cathédrale* (Bibl. Verdun, manus. n° 5), f° 153 (en latin).

<sup>16</sup> V. notre travail sur la *Cathédrale*, p. 34 ss.

<sup>17</sup> Texte, d'après un *vidimus* du Doyen d'Escorailles, vicaire général, du 23 août 1737. (Archives de la Cathédrale, copie.) Il y eut également deux concessions d'indulgences en faveur de la chapelle de l'Assomption ou des Frères de Musson : la première par Léon X (1520), la seconde par Grégoire XIII (1581). V. notre Ouvrage cité (p. 34 et n° 9).

### CHAPITRE III

<sup>1</sup> FRIZON, *op. cit.* « Mémoire du chanoine N. Guédon », qui utilise les extraits des Registres Capitulaires du XVI<sup>e</sup> s., aujourd'hui disparus.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 42 sq.

<sup>3</sup> FRIZON remarque que ce personnage fut, non seulement le père du célèbre Sully, mais encore le bisaïeul d'Hippolyte de Béthune, mort évêque très respecté de Verdun († 1720), et fondateur de l'hôpital Saint-Hippolyte.

<sup>4</sup> Le P. de Condé, S. J., cité par BALEYCOURT, p. 326.

<sup>5</sup> Par exemple, le 18 sept. 1562, le registre des « Délibérations Capitulaires » s'exprime ainsi : « On accorde à Mgr de Verdun la procession générale, qu'il a fait demander pour dimanche prochain. » Jusqu'en 1694, le Chapitre eut seul le droit d'instituer des processions. FRIZON, p. 55.

<sup>6</sup> FRIZON, p. 61.

<sup>7</sup> *Id.* Cet auteur a groupé 166 pages de documents, où il note le silence des Actes capitulaires, des Registres de l'Hôtel de Ville, spécialement du grand serviteur de Marie, l'évêque Nic. Psaulme, sur le soi-disant miracle de Saint-Victor.

<sup>8</sup> C'est sans doute l'antique statue assise, vénérée encore à Saint-Maur, devenu orphelinat.

<sup>9</sup> BALEYCOURT, p. 295.

<sup>10</sup> Bien plus, Baleycourt décrivant la procession solennelle du Chapitre de la Madeleine à Benoîte-Vaux (4 juillet 1641), la montre passant deux fois à la porte Saint-Victor et au retour devant l'église de ce nom. Or, à l'aller, les Chanoines saluent la Vierge de la Tour des Champs ; au retour, ils font station à l'abbaye Saint-Airy, comme si la Vierge des Clefs ne comptait pas.

<sup>11</sup> Frizon, p. 98.

<sup>12</sup> Mais son témoignage est sujet à caution, remarque Frizon, p. 75.

<sup>13</sup> Voir la note ajoutée à la réédition de ROUSSEL (édit. citée), t. II, p. 17.

<sup>14</sup> Collationné sur l'original, le 20 août 1737, par le doyen d'Escorailles, vicaire général (Archives de la Cathédrale, copie).

<sup>15</sup> PETITOT-BELLAVÈNE : *Deux siècles de l'histoire municipale de Verdun* (in-8°) ad annum 1638, d'après les *Archives municipales de Verdun*, BB 7.

<sup>16</sup> BALEYCOURT, p. 355.

<sup>17</sup> PETITOT-BELLAVÈNE, p. 307, d'après les registres de la ville.

<sup>18</sup> *Id.*, *ibid.*

<sup>19</sup> BALEYCOURT, p. 372.

<sup>20</sup> *Id.*, ch. XII.

<sup>21</sup> *Id.*, p. 372.

<sup>22</sup> BALEYCOURT, p. 376.

<sup>23</sup> *Id.*, p. 252.

<sup>24</sup> A. GANDELET : *Le Jansénisme à Verdun* (Mémoires de la Société Philomathique, t. IX, p. 160). En 1761, un prédicateur janséniste, parla encore dans la cathédrale « contre les abus que des théologiens ignorants et orgueilleux ont introduits dans le culte de la Sainte Vierge ».

<sup>25</sup> A noter toutefois, qu'à la suite d'un commencement d'incendie heureusement conjuré, le 12 juillet 1717, le Chapitre institua un service solennel d'actions de grâces à Notre-Dame. (CH. AIMOND, *op. cit.*, p. 39.)

<sup>26</sup> En copie aux Archives de la Cathédrale.

#### CHAPITRE IV

<sup>1</sup> Voir notre *Cathédrale de Verdun*, I<sup>re</sup> Partie.

<sup>2</sup> BALEYCOURT, p. 497.

<sup>3</sup> En 1914, sous l'ancien autel de la chapelle du Séminaire de Glorieux, nous avons retrouvé nous-même une statue de Notre-Dame qui semble provenir d'un portail d'église. Nous savons que certaines statues du grand portail de la cathédrale avaient été transportées dans le jardin de l'Evêché. L'évêque avait aussi une maison de campagne à Glorieux.

<sup>4</sup> A titre de comparaison, signalons dans la région le portail contemporain de *Notre-Dame de Mont-devant-Sassey* (Meuse). V. notre récente notice sur cet édifice. (Bar-le-Duc, 1933.)

<sup>5</sup> Manuscrit latin, n° 18.005 (XI<sup>e</sup> s.). La scène de l'Assomption se trouve au f° 118, v°.

<sup>6</sup> Manuscrit n° 91.

<sup>7</sup> Pour ces détails, comme pour ceux qui vont suivre, voir notre *Cathédrale de Verdun*, 3<sup>e</sup> Partie : Décoration et Mobilier.

#### CHAPITRE V

<sup>1</sup> BALEYCOURT, p. 469 sq.

<sup>2</sup> Cette Vierge de vermeil, ciselée à Strasbourg et don du chanoine de L'Ecluse, avait coûté 2.500 fr.

<sup>3</sup> CH. AIMOND, *La Cathédrale de Verdun*, p. 204.

<sup>4</sup> BALEYCOURT, p. 458.

<sup>5</sup> *Id.*, p. 437. A Verdun, l'abbaye Saint-Paul possédait aussi des cheveux de la sainte Vierge.

<sup>6</sup> Ces dates correspondent à celle de la reconnaissance de la relique, ou bien de son obtention de Rome. V. E. MARTIN, *op. cit.*, p. 217 sq.

<sup>7</sup> CH. AIMOND, *op. cit.*, p. 203.

#### CHAPITRE VI

<sup>1</sup> En Carême, la cérémonie se faisait avant Comples, sauf le samedi.

<sup>2</sup> M. le chanoine FRUSSOTTE. *Semaine Religieuse de Verdun*, 8 déc. 1900.

<sup>3</sup> E. MARTIN, *op. cit.*, p. 17.

<sup>4</sup> BALEYCOURT, p. 468.

<sup>5</sup> Le manuscrit 106 de la Bibliothèque de Verdun, sorte de processional provenant de la cathédrale, et qui contenait des antiennes notées à la Sainte Vierge (XV<sup>e</sup> s.), a disparu depuis 1879.

<sup>6</sup> BALEYCOURT, p. 448.

<sup>7</sup> FRIZON, p. 156.

<sup>3</sup> E. MARTIN, p. 37.

<sup>9</sup> P. 468.

<sup>10</sup> P. 457 sq.

<sup>11</sup> *Bibliothèque de Verdun*, n<sup>o</sup> 148.

<sup>12</sup> M. l'abbé Bertin, curé de Longchamp.

<sup>13</sup> M. le chanoine F. Tourte.

<sup>14</sup> L'approbation du 23 juin 1600 stipule, en effet, « qu'aucune société semblable, dans la même cité ou près d'elle, à moins de deux milles italiques, (aura) été canoniquement érigée auparavant ». (Original aux Archives de la Cathédrale.) Au XIX<sup>e</sup> s., l'actuelle Confrérie du Rosaire de la paroisse-cathédrale a subi érection et réérection, en 1806, 1825, 1890...

## CHAPITRE VII

<sup>1</sup> Cité par BALEYCOURT, p. 325.

<sup>2</sup> *Id.*, p. 292.

<sup>3</sup> *Id.*, p. 407.

<sup>4</sup> *Id.*, p. 296.

<sup>5</sup> *Id.*, p. 319. BALEYCOURT, ancien élève du Collège de Verdun, dit même affiliée « la première ».

<sup>6</sup> Le Carmel de la Place d'Armes, fondé en 1634, fut fermé par la Révolution.

<sup>7</sup> BALEYCOURT, p. 408.



## TABLE DES MATIÈRES

	Pages
INTRODUCTION . . . . .	3
CHAPITRE I. Origines du culte de Notre-Dame de Verdun. . . . .	5
» II. Développement du culte de Notre-Dame. . . . .	8
» III. Apogée du culte de Notre-Dame. . . . .	16
» IV. Le cadre de la dévotion à Notre-Dame : la Cathédrale. . . . .	28
» V. L'Image de Notre-Dame. Son Reliquaire . . . . .	34
» VI. Notre-Dame dans la liturgie et la piété populaire. . . . .	41
» VII. Le culte de Notre-Dame dans la cité. . . . .	49
CONCLUSION . . . . .	53
BIBLIOGRAPHIE . . . . .	55
NOTES . . . . .	56

## TABLE DES GRAVURES

Fig. 1. Statue de Notre-Dame de Verdun (Bouchard) . . . . .	couverture
	Pages
2. Deux médaillons de vitrail : Saint Pulchrone et Albéron . . . . .	6
3. Le « Moutier de Sainte-Marie ». . . . .	7
4. Hommage d'Albéron et de N. Psaulme à Notre-Dame. . . . .	11
5. Deux médaillons de vitrail : Albéron et saint Bernard. . . . .	13
6. Chapelle du Chapelet . . . . .	15
7. Vierge de Saint-Maur . . . . .	19
8. Vierge de Saint-Victor. . . . .	20
9. Cloître de la Cathédrale. . . . .	23
10. Crypte de Notre-Dame . . . . .	25
11. Voile de la sainte Vierge . . . . .	27
12. Vierge du XIV <sup>e</sup> siècle (Séminaire de Glorieux). . . . .	29
13. Vierge allaitant l'Enfant (cloître); . . . . .	32
14. Groupe de la Présentation (cloître). . . . .	33
15. Sceau du Chapitre (XIII <sup>e</sup> siècle) . . . . .	34
16. Missel de Nicolas Psaulme. . . . .	36
17. Gravure dite du « Monstra te ». . . . .	37
18. Statue de Notre-Dame de Verdun . . . . .	38
19. Statue-Reliquaire du saint Voile . . . . .	40
20. Wassebourg « Antiquités de la Gaule-Belgique ». . . . .	42
21. Monument de Wassebourg . . . . .	43
22. Les Petits Clercs de Notre-Dame. . . . .	48
23. Sceau de Verdun . . . . .	50
24. La Vierge des Gros Degrés . . . . .	52

БЕЛОРУССКАЕ НАУКАВА  
ЦЕНТРАЛЬНАЕ НАУКАВА

